

Diego Mellado :

« Investir ensemble pour stimuler
l'industrie et l'innovation »

P-02

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mercredi 12 Novembre 2025//N° 1203// PRIX 20DA

Visite du président somalien en Algérie



Le HCR salue l'engagement
de l'Algérie envers
les réfugiés sahraouis

P-03

Alger et Mogadiscio en phase sur plusieurs dossiers sensibles

p- 03



Alger veut désormais ancrer plus solidement ses relations avec la Somalie, pays de la corne de l'Afrique, une région où l'Algérie veut se placer comme partenaire fiable sur plusieurs segments, autant sécuritaires, politiques ou économiques et énergétiques.

Après deux mois de blocus djihadiste, Bamako risque de tomber

P-04

À travers un jumelage
institutionnel avec l'Allemagne

04

L'AAPI se réinvente



Il inscrit l'écologie dans le devoir de mémoire

Le gouvernement ouvre le dossier des crimes coloniaux

P-04

L'Algérie crée une commission pour documenter les crimes écologiques du colonialisme français. Placée sous l'autorité conjointe des ministères de l'Environnement et des Moudjahidine, cette instance entend recenser les ravages écologiques et humains laissés par 132 ans de colonisation.



Diego Mellado :

« Investir ensemble pour stimuler l'industrie et l'innovation »

Diego Mellado, ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, a souligné hier le rôle stratégique de l'investissement pour l'avenir des relations entre l'Europe et l'Algérie, à l'occasion de la signature du programme de jumelage institutionnel entre l'AAPI et le ministère allemand de l'Économie.



européens, favoriser les transferts technologiques et renforcer les liens économiques entre l'Algérie et l'Europe sont des priorités fondamentales du partenariat. « C'est ensemble, avec la collaboration des autorités, de l'AAPI, du patronat algérien et des partenaires européens, que cette coopération solide pourra se traduire par des réalisations concrètes et de véritables projets d'investissement », a-t-il affirmé. Le diplomate a rappelé que cette dynamique s'inscrit dans un contexte marqué par des mutations importantes, avec la nécessité pour l'Europe de repenser sa compétitivité et d'adapter ses chaînes de production. Il a souligné l'intérêt de miser sur la proximité géographique et de renforcer les synergies industrielles avec des voisins stratégiques, plaçant la coopération euro-algérienne au cœur de cette stratégie. Diego Mellado a insisté sur la volonté commune de réindustrialiser les économies européenne et algérienne, en valorisant les savoir-faire locaux et en s'appuyant sur des projets industriels conjoints, les transferts technologiques et la création de chaînes de valeur partagées. L'Union européenne entend soutenir cette ambition par des financements importants, dans le cadre du Pacte pour la Méditerranée et de nouveaux partenariats stratégiques de voisinage, avec un potentiel d'investissement pouvant atteindre 800 milliards d'euros, selon le rapport Draghi. Diego Mellado a également souligné que le jumelage entre l'AAPI et l'Allemagne représente « une opportunité décisive pour concrétiser de grands projets industriels, multiplier les échanges et structurer des réseaux solides entre entrepreneurs européens, allemands et algériens ». Pour lui, ce qui compte avant tout, ce sont les résultats concrets. L'objectif est d'ouvrir la voie à des pôles de croissance portés par les entrepreneurs et de faire du savoir-faire, de l'innovation et de la coopération des moteurs pour l'Algérie comme pour l'Europe. L'Union européenne se positionne en facilitatrice, mobilisant l'expertise et les ressources de ses États membres pour soutenir l'émergence de ces initiatives. Mais l'ambassadeur a insisté sur un point crucial : « Ce sont les investissements privés qui feront la différence ». Mellado a réaffirmé la volonté commune de garantir, des deux côtés de la Méditerranée, un environnement favorable et stable, afin d'ériger l'investissement en véritable pilier du partenariat stratégique euro-algérien.

Y.B.

Tout en préservant la

stabilité fiscale

Le PLF 2026 soutient l'investissement

Le projet de la loi de finances (PLF) 2026 traduit la poursuite des efforts de l'Etat dans le soutien à l'investissement en vue de la diversification de l'économie nationale, « plus particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des nouvelles technologies ». C'est ce qu'a déclaré Mahfoud Kaoubi, analyste économique et financier. « Le texte s'appuie sur la nécessité de maintenir la stabilité fiscale et de ne pas imposer de nouveaux impôts. Au contraire, l'effort est fait en vue d'encourager l'investissement et la mobilisation du capital pour qu'il soit réinvesti », a-t-il dit lors de son intervention sur les ondes de la radio Chaîne 3. Chiffres à l'appui, il ajoute : « En témoigne la révision à la baisse de l'IRG (impôt sur le revenu global) sur les dividendes qui passent de 15% à 10% dans ce projet de loi ». Il cite également les différentes bonifications des taux d'intérêt et exonérations déjà effectives comme mesures incitatives à l'investissement dans les secteurs productifs. L'expert financier précise, en revanche, que ces efforts ont nécessairement un coût en matière de fiscalité et de collecte de l'impôt au regard des besoins croissants en matière de transferts sociaux et de soutien aux couches sociales les plus vulnérables. Ceci même si le projet de loi « a été élaboré dans un contexte économique marqué par une croissance économique se situant autour de 3%, restée positive durant les quatre dernières années ». Il a souligné toutefois que « malheureusement, le retour sur investissement n'est pas très significatif en matière de ressources fiscales » car, déplore-t-il, « la contribution des entreprises, notamment en matière d'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés), n'est pas assez dynamique ».

I.B.

Le

diplomate européen a exprimé « le plaisir de représenter l'Union européenne pour sceller un nouveau partenariat avec l'AAPI, les autorités

algériennes et un État membre de l'UE », en insistant sur l'importance de sujets essentiels tels que le développement économique, l'industrialisation et, tout particulièrement, l'investissement. Selon Diego Mellado, stimuler les investissements

Priorité aux services publics et aux projets urbains Said Sayoud met la gestion locale sous contrôle

Désormais la gestion au niveau local fait l'objet de suivi rigoureux et d'évaluation sur le terrain par les pouvoirs publics, à des fins d'appréciation et contrôle de près des efforts des responsables locaux en direction du cadre de vie et des préoccupations citoyennes en matière de développement. Cette initiative et manière de suivi plus que louable a fait que les missions d'inspection inopinées, qui ont sillonné le pays le mois d'octobre 2025, ont rendu leur premier rapport détaillé de situation, au ministre de l'Intérieur et des Transports, Said Sayoud. Dans ce sillage, ce dernier a chapeauté dans le cadre du suivi de la gestion au niveau local une séance de travail, avec l'inspecteur général du ministère et les inspecteurs centraux, en présence des cadres de son département. Ainsi, les rapports des missions d'inspection surprise menées sur le terrain, en exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports dans un certain nombre de wilayas du pays au cours du mois dernier, ont fait l'objet d'une étude détaillée lors de la réunion. L'occasion a été propice, lors de cette dernière, pour la présentation successive des rapports

des opérations d'inspection pour chaque wilaya visitée, avec toutes les données et statistiques détaillant les déséquilibres et les lacunes enregistrés, accompagnés des recommandations formulées dans le but de les résoudre. Les inspections inopinées dépêchées dans plusieurs wilayas du pays ont, faut-il le rappeler, axé leur mission sur de nombreux aspects et secteurs. Il s'agit notamment des conditions de scolarisation, l'hygiène publique, l'aménagement urbain, et les services publics, particulièrement le fonctionnement des services d'état civil et le travail des structures de santé de proximité, sans oublier les mesures proactives nécessaires de prévention des risques de perturbations météorologiques. Après l'examen minutieux des divers contenus des rapports, Said Sayoud, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a donné des instructions fermes quant à remédier aux insuffisances et lacunes relevées lors des inspections sur le terrain par l'effet de surprise pour déceler les manquements au niveau local. Ainsi, le renforcement de la présence sur le terrain au niveau local, par l'intensification et la multiplication des missions de travail d'inspection et leur généralisation

à toutes les wilayas du pays, et à tous les aspects de la gestion locale a été rappelé par le ministre de l'Intérieur. Tout en exigeant l'inclusion dans les rapports préparés de la définition claire des responsabilités et des manifestations de négligence, le ministre a insisté sur le suivi d'une manière continue, loin des visites circonstanciées, comme l'exige le gouvernement, voulant à travers les inspections inopinées instaurées au ministère de l'Intérieur mettre effectivement la main sur la réalité de la gestion locale sans qu'elle soit maquillée avant une visite officielle préparée en amont. De ce fait, Said Sayoud a donné instruction pour l'adoption d'une approche d'écoute des acteurs locaux lors des opérations de contrôle. Ces dernières concernent également les élus et les représentants de la société civile, à des fins de diagnostic précis des déséquilibres et de suivi de la démarche d'orientation et d'accompagnement des autorités locales dans la prise en charge des manquements constatés. Sayoud a également appelé à la dynamisation des inspections locales, comme une extension du travail de supervision et d'orientation, et à l'intensification du suivi sur le terrain par les chefs de daïra. L'information

des walis des rapports finaux ayant fait l'objet de préparation avec les recommandations et les instructions formulées, exigeant qu'elles soient étudiées au niveau du Conseil de la wilaya, et que les réserves ou les irrégularités enregistrées soient traitées dans un délai maximum de 60 jours. Telle est la nouvelle approche de contrôle de gestion voulue par le ministre de l'Intérieur. Ce dernier a d'ailleurs exigé de donner la priorité au traitement, en urgence, des lacunes concernant le chauffage dans les écoles et le transport scolaire, tout en profitant de la période des vacances scolaires d'hiver pour effectuer les travaux d'entretien nécessaires dans les établissements ciblés. Enfin, Sayoud a également insisté, voire recommandé l'approfondissement des inspections, notamment sur le fonctionnement des services d'état civil, le suivi des projets de développement urbain et les mesures de précaution destinées à la prévention des risques de perturbations météorologiques. De ce fait, Sayoud a appelé à une révision des plans locaux pour l'organisation des premiers secours par leur mise à jour, conformément aux normes requises.

K.M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Visite du président somalien en Algérie

Alger et Mogadiscio en phase sur plusieurs dossiers sensibles

Alger veut désormais ancrer plus solidement ses relations avec la Somalie, pays de la corne de l'Afrique, une région où l'Algérie veut se placer comme partenaire fiable sur plusieurs segments, autant sécuritaires, politiques ou économiques et énergétiques.



Par Merouane Korso

La visite officielle du président somalien Hassan Sheikh Mohamud en Algérie, et la qualité de l'accueil que lui a réservé M. Abdelmadjid Tebboune procèdent de cette position traditionnelle des autorités algériennes de rester disponibles, à tout moment, à la coopération avec les pays frères africains, et, au-delà, à travailler pour une coopération économique transrégionale bénéfique pour toutes les parties, le retour à la paix civile et la transition politique dans la corne de l'Afrique. La Somalie, qui a des liens historiques avec l'Algérie, depuis les premiers instants de l'indépendance nationale, est devenue, à travers la nouvelle vision diplomatique d'Alger envers les pays d'Afrique, notamment la région de la corne de l'Afrique, une zone politiquement sensible, une pièce maîtresse de ce redéploiement de la diplomatie algérienne en Afrique. Tant au sein de l'Unité africaine et ses mécanismes pertinents, qu'à travers le développement et la diversification des relations bilatérales. Les entretiens entre le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue somalien, dont c'est la deuxième visite à Alger après le Sommet arabe de novembre 2022, ont ainsi porté sur le maintien de cette dynamique de coopération entre les deux pays, d'abord sur le plan bilatéral (politique, économie, commerce, enseignement), ensuite sur le plan international, en particulier leurs visions et approches par rapport à des questions de sécurité régionale, ou les dossiers d'actuali-

té comme celui de l'agression sioniste contre Ghaza, la question palestinienne et le dossier de décolonisation au Sahara occidental. A l'issue de ses entretiens avec son homologue somalien, le président Abdelmadjid Tebboune s'est dit hier mardi pleinement satisfait des résultats des entretiens qu'il a eus avec son homologue somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, soulignant la convergence de vues entre les deux pays quant au soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale. Il a expliqué dans la déclaration conjointe que «cette rencontre a permis de passer en revue et d'échanger sur plusieurs questions aux niveaux arabe et africain», réaffirmant leur soutien à la cause palestinienne et le droit du peuple palestinien à «l'indépendance et à l'établissement de son Etat sur les frontières de 1967 avec El-Qods pour capitale». Sur la situation en Libye, l'accent a été mis sur «l'importance d'une solution politique libyenne inclusive, à travers des élections libres», «la préservation de l'unité de la Libye» et «la fin des ingérences étrangères». Concernant le Soudan, le président de la République a rappelé que «ce pays frère connaît une véritable tragédie humanitaire et souffre d'ingérences flagrantes visant à attiser la discorde». «Nous avons exprimé notre rejet de ces ingérences aux conséquences désastreuses», a-t-il dit. Sur la coopération bilatérale, M. Tebboune a souligné que «nous sommes pleinement satisfaits des résultats de nos concertations et nous appelons de nos vœux à davantage de coopération et de partenariat pour le bien

de nos deux pays frères». Auparavant, il a expliqué, à l'issue des entretiens élargis aux deux délégations, que ses discussions avec son homologue somalien ont porté sur les opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie pharmaceutique et de l'enseignement supérieur. A ce propos, le président Tebboune a déclaré : «Nous avons franchi une étape nous permettant d'intensifier la coopération», précisant que «l'Algérie accueillera 110 étudiants somaliens qui bénéficieront de la formation au titre de la saison 2026-2027». «Nous allons étendre cette initiative en offrant d'autres bourses dans les domaines de la formation professionnelle, policière et en matière de défense», a ajouté le président de la République. Cette relation exemplaire entre les deux pays a été soulignée d'ailleurs par le président de la République fédérale de Somalie qui a en outre salué le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix, de la justice et de la solidarité africaine. Il a déclaré : «C'est un honneur et un plaisir d'être en Algérie, un pays dont la glorieuse histoire de libération, de leadership et de solidarité demeure une source d'inspiration pour nous tous, en Afrique et dans le monde arabe.» «Nos entretiens ont été marqués par un esprit de fraternité, de compréhension mutuelle et une volonté commune de renforcer les liens historiques qui unissent nos deux peuples», soulignant l'engagement indéfectible des deux pays de «bâtir un partenariat fondé sur le respect mutuel». Il a confirmé d'autre part que les entretiens avec son homologue algérien ont porté sur des domaines de coopération clés (commerce, investissement, éducation, défense, sécurité, agriculture et développement des compétences humaines). Il a également expliqué que les deux présidents se sont engagés à «œuvrer ensemble pour renforcer la stabilité régionale, promouvoir l'intégration économique et contribuer à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine». Le président Hassan Cheikh Mohamud a poursuivi : « Nous avons réaffirmé notre soutien indéfectible et de principe au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour établir son État indépendant avec Al Qods occupée pour capitale, dans les frontières de 1967". Il a ajouté que ses entretiens avec le président Tebboune ont porté sur plusieurs questions concernant la région arabe, telles que les situations en Libye, au Soudan et au Sahara occidental, soulignant « l'importance de l'unité et de l'intégrité territoriale de ces pays ». Sur le plan bilatéral, par ailleurs, le président Abdelmadjid Tebboune a coprésidé avec son homologue somalien la cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays dans divers domaines. Ces accords portent sur un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre les deux ministères de l'Enseignement supérieur, et un programme exécutif entre les deux ministères pour les années 2026, 2027, 2028 et 2029. Il y a également un accord agricole et de pêche, et un troisième accord dans le domaine de l'agriculture portant sur la santé animale. Les deux gouvernements ont signé d'autre part un accord dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière, et enfin un accord portant exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques.

M.K.

Le HCR salue l'engagement de l'Algérie envers les réfugiés sahraouis

L'Algérie a été saluée pour son engagement envers les réfugiés sahraouis lors de la visite, du 11 au 14 novembre, de Mme Ruvendrini Menikdiwela, assistante chargée de la protection au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Mme Menikdiwela a été reçue hier par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M.

Lounès Magramane. Les deux parties ont échangé sur les moyens de renforcer la coopération et la coordination bilatérales, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée, afin d'assurer une prise en charge optimale des réfugiés, notamment à travers le soutien aux programmes humanitaires en faveur des Sahraouis. Ils ont également souligné l'importance de mobiliser davan-

tage de contributions internationales pour répondre aux besoins des réfugiés dans le contexte humanitaire et politique actuel. La représentante du HCR a salué les efforts constants et remarquables de l'Algérie depuis plus de cinquante ans, mettant en avant la dimension humanitaire et solidaire qui caractérise l'action du pays en faveur des réfugiés sahraouis.

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

Cap vers l'Est

Par Djaffar C.

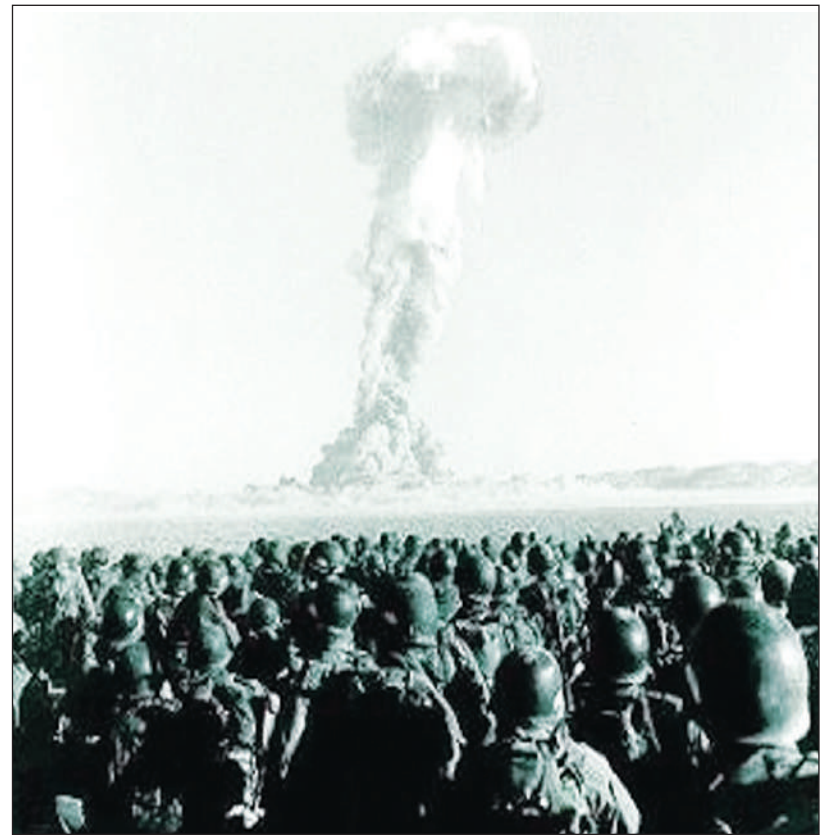
Longtemps tournée vers la partie sud-est du continent, et partiellement sur la vaste région subsaharienne, l'Algérie affirme désormais avec détermination une volonté mise en avant de se tracer un couloir d'échange franc, porteur, qui va jusqu'à l'espace est-africain. C'est sans doute dans cet esprit d'élargir son réseau relationnel cordial, et de diplomatie amicale, basé sur un partenariat stratégique, que s'inscrit la visite officielle qu'effectue le président de la République fédérale de Somalie, Hassan Sheikh Mahmoud, en Algérie, depuis lundi. Le rang et le caractère élevé accordé à cette visite par la partie somalienne reflète un quitus tout aussi franc à encourager cette quête mutuelle de « hisser à des niveaux supérieurs » les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays. Au-delà d'une visite, c'est là un nouveau pas de franchi par les dirigeants des deux pays qui agissent dans le sens à consolider le partenariat et la concertation autour d'intérêts communs, dans un contexte qui exige attention et mobilisation face aux bouleversements qui affectent le monde, dont l'Afrique ne peut se soustraire. Un pas qui vient du reste couronner les multiples contacts précédemment partagés entre les représentants des deux gouvernements en vue de concrétiser un rapprochement encore plus actif, visant à unifier les ambitions, et s'exprimer d'une même voix dans les instances régionales, et internationales, parfois mues par d'autres considérations et intérêts. Alger et Mogadiscio renforcent ainsi leurs positions déjà convergentes, dans le strict droit international, autour d'un certain nombre de conflits qui restent en suspens dans le continent, notamment sur la question palestinienne, du Sahara occidental, ou encore sur les tiraillements en Libye. Plus globalement, l'Algérie plaide pour une approche africaine autonome des questions de sécurité, à travers le renforcement des entités, et des initiatives africaines, telles la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Union africaine. A travers la visite du président somalien, c'est aussi là une expression partagée, basée sur des relations ancrées, à propulser les échanges, et la coopération bilatérale, notamment en matière de sécurité, de la formation, et du commerce. Dans le premier registre, l'Algérie se positionne comme un acteur incontournable, particulièrement avec son expérience dans la lutte contre le terrorisme. Un atout que recherchent plusieurs pays ouest-africains. Sur le plan économique, l'Algérie, qui ambitionne d'ouvrir un corridor commercial transsaharien reliant Alger à Lagos, via le Niger, songe, à long terme, mettre à profit ce projet structurant pour donner également un autre élan aux échanges entre le pays et l'Afrique de l'Ouest. Ce qui ne fera que renforcer les liens et, partant, faire valoir une voix africaine unifiée, et indépendante, à l'heure des recompositions géopolitiques. C'est là le grand défi du moment. Il s'agit de consolider un espace africain solidaire et souverain.

D.C.

Il inscrit l'écologie dans le devoir de mémoire

Le gouvernement ouvre le dossier des crimes coloniaux

L'Algérie crée une commission pour documenter les crimes écologiques du colonialisme français Placée sous l'autorité conjointe des ministères de l'Environnement et des Moudjahidine, cette instance entend recenser les ravages écologiques et humains laissés par 132 ans de colonisation.



■ Par Karima Baba Aissa

Une commission nationale multisectorielle chargée de la documentation des crimes environnementaux commis par le colonialisme français en Algérie a été installée, lundi 10 novembre, à Alger. La cérémonie, organisée au siège du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a été présidée par la ministre du secteur, Kaouter Krikou, et par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, en présence du conseiller du président de la République chargé de l'énergie, des mines et de l'environnement, Amine Mazouzi. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Mémoire environnementale coloniale », issu des recommandations formulées lors du Colloque national sur les séquelles environnementales du colonialisme en Afrique, organisé le 3 novembre à Alger. Le projet vise à étudier et à documenter l'ampleur des destructions écologiques héritées de

la période coloniale, notamment dans les régions touchées par la politique de la terre brûlée ou par les pratiques industrielles et agricoles imposées par la puissance coloniale. La commission est coprésidée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), relevant du ministère des Moudjahidine, et par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement. Elle regroupe des représentants de plusieurs départements ministériels : Défense nationale, Intérieur et Collectivités locales, Transports, Agriculture, Développement rural et Pêche, Hydraulique, Enseignement supérieur et Recherche scientifique, ainsi que Santé. Dans son allocution, Kaouter Krikou a qualifié le projet de « pierre angulaire dans le processus de consolidation du concept de la mémoire environnementale », considérée comme un pilier de la mémoire nationale.

Elle a insisté sur la nécessité de recenser et documenter les zones affectées par les dégradations écologiques liées à la colonisation, ainsi que les impacts humains encore perceptibles. La ministre a rappelé que cette installation coïncide avec la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé, célébrée chaque 6 novembre, soulignant que « l'environnement n'est pas un champ de bataille, mais un espace commun à la vie et à la stabilité des peuples ». De son côté, Abdelmalek Tacherift a estimé que l'Algérie ambitionne de jouer « un rôle de premier plan » en Afrique dans la collecte et la diffusion des informations relatives aux séquelles de la destruction systématique subie par l'homme et la nature. Selon lui, le projet marque « une étape qualitative dans l'élargissement du concept de Mémoire nationale », en y intégrant la dimension écologique. Il a ajouté que la restauration de cette conscience historique constitue « un devoir national et un droit pour les générations futures », afin qu'elles puissent mesurer l'ampleur des séquelles encore visibles. Le ministre a également mis en avant la coopération institutionnelle entre les deux départements, qu'il a qualifiée d'« exemplaire », affirmant qu'elle traduit la volonté de l'État algérien de documenter toutes les dimensions (historiques, humaines et environnementales) des crimes coloniaux. Cette démarche, a-t-il dit, s'inscrit dans la logique d'une justice historique et environnementale à l'échelle nationale et africaine. Le directeur de l'ONEDD, Karim Arab, a indiqué que les études menées jusqu'ici ont révélé « l'ampleur et l'atrocité des atteintes portées à la nature » durant la période coloniale. Il a précisé que la nouvelle commission permettra d'approfondir ces recherches selon une méthodologie scientifique rigoureuse, afin de mesurer les préjudices causés par des pratiques contraires aux normes internationales. Son homologue du CNERMN54, Hocine Abdessatar, a annoncé que les travaux de la commission s'appuieront sur les outils et techniques scientifiques de recensement en vue de constituer une base de données nationale sur les crimes environnementaux coloniaux. En marge de la cérémonie, un guide scientifique de recherche et d'enquête, intitulé Chahed (Témoin oculaire), a été présenté. Ce document de référence rassemblera témoignages, études et analyses portant sur les crimes écologiques perpétrés contre la nature et les populations algériennes durant la colonisation, dans une démarche à la fois mémorielle et scientifique.

K.B.A.

Après deux mois de blocus djihadiste

Bamako risque de tomber

■ Par Boualem B.

La situation au Mali se détériore de manière progressive en raison des actions de plus en plus spectaculaires menées par les groupes terroristes. Bamako est-elle sur le point de tomber ? Malgré le ton alarmiste adopté par la presse internationale, notamment l'article du Wall Street Journal intitulé « Al-Qaïda sur le point de prendre le contrôle d'un pays », la réalité malienne apparaît plus complexe que l'image simpliste diffusée par les médias. En effet, Bamako, malgré le blocus, ne tombera pas aussi facilement que cela a été le cas pour Damas. Depuis septembre dernier, les jihadistes du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, ont instauré un blocus sur les livraisons de carburant destinées à Bamako, en réaction aux mesures gouvernementales interdisant la vente de carburant dans les zones rurales afin de limiter la capacité des terroristes à se déplacer et à s'approvisionner. Dans une vidéo, ces jihadistes ont déclaré que « tous les axes autour de Bamako » étaient considérés comme des zones de guerre et imposaient la séparation entre hommes et femmes dans les transports. Cette situation a entraîné des stations-service vides, des files d'attente interminables, des villes quasi paralysées ainsi que des scènes qui ont conduit plusieurs gouvernements occidentaux – notamment ceux des États-Unis, d'Italie, du Royaume-Uni et d'Allemagne – à recommander vivement à leurs ressortissants de quitter immédiatement le Mali. Depuis quelque temps, la situation semble néanmoins s'améliorer légèrement. Plusieurs convois de carburant escortés par des forces militaires ont été acheminés vers la capitale ainsi que vers certaines localités du pays. Par ailleurs, des experts interrogés par les médias adoptent une position contraire au titre alarmiste publié par le Wall Street Journal. Bruno Charbonneau, chercheur spécialisé dans le terrorisme au Sahel et les relations franco-africaines à l'Institut des relations internationales et stratégiques de Paris, a déclaré à un média arabe que « la capitale malienne est assiégée, mais n'est pas menacée de chute ». Il a expliqué que ce qui se déroule au Mali ne constitue pas une campagne militaire visant à occuper la capitale, mais plutôt une pression indirecte destinée à épuiser économiquement et socialement le pouvoir en place afin de l'affaiblir. M. Charbonneau a également souligné un point essentiel : le groupe terroriste n'a pas besoin de chars pour imposer son influence politique ; il lui suffit de bloquer l'approvisionnement en carburant pour paralyser le pays. Il a affirmé que ce groupe ne dispose pas des capacités militaires nécessaires pour envahir une ville de la taille de Bamako. L'Union africaine a également pris la décision, dans ce contexte d'incertitudes, d'apporter son soutien au Mali et de condamner fermement le terrorisme, tout en appelant à une intervention internationale « urgente ». Dans ce cadre, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a lancé un appel en faveur d'« une action internationale immédiate » face à l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire au Mali. Il a également dénoncé les attaques visant les civils ainsi que l'enlèvement d'étrangers. Mahmoud Ali Youssouf a insisté sur la nécessité de « renforcer la coopération et le partage de renseignements », ainsi que d'assurer « un soutien technique et financier aux États confrontés aux menaces terroristes ». De nombreuses voix préconisent une approche différente dans la lutte contre le terrorisme, qui intégrerait un dialogue avec les djihadistes du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM). Certains membres de ce groupe avaient déjà manifesté leur volonté de dialoguer dans le cadre d'une initiative lancée par l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta, qui s'était appuyé sur l'imam influent Mahmoud Dicko. Ce dernier, banni du Mali en raison de ses critiques envers la junte au pouvoir, se trouve actuellement réfugié en Algérie. Le dialogue pourrait permettre au Mali de trouver la bonne voie et d'éviter le chaos que prédisent les médias.

B.B.

À travers un jumelage institutionnel avec l'Allemagne

L'AAPI se réinvente

■ Par Younes B.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a officiellement lancé, mardi 11 novembre à Alger, un programme de jumelage institutionnel avec le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne. L'initiative, d'une durée de huit mois, est financée par l'Union européenne et vise à moderniser la gouvernance de l'investissement et à renforcer l'attractivité économique du pays. La cérémonie de lancement s'est tenue au Palais des expositions d'Alger, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Melado, du directeur de la coopération avec l'Union européenne au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Soumani, de la cheffe adjointe de mission à l'ambassade d'Alle-

magne, Anne-Sophie Lieg, ainsi que du directeur national du Programme d'appui aux administrations et institutions publiques, Abdelrahmane Saadi. Intitulé « Renforcement des capacités de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement », le projet repose sur un échange institutionnel de savoir-faire et d'expertise entre l'Algérie et l'Allemagne. Il s'inscrit dans la « stratégie » des pouvoirs publics visant à diversifier l'économie nationale, réduire la dépendance aux hydrocarbures et attirer davantage d'investissements productifs, tant nationaux qu'étrangers. L'objectif affiché est de doter l'AAPI d'outils modernes de gestion et de pilotage afin d'améliorer son efficacité et de consolider son rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'investissement. Ce partenariat doit permettre à l'agence d'acquérir une expérience approfondie dans des domaines tels que la modernisation de la gouvernance, la promotion de l'investissement, et le développement de services adaptés aux besoins

des investisseurs. Le programme prévoit notamment un renforcement des capacités techniques de l'AAPI à travers l'échange d'expériences avec la partie allemande en matière de ciblage et d'attraction des investisseurs, mais aussi d'accompagnement sur le terrain. Il mettra l'accent sur la modernisation des outils de promotion, avec des approches plus innovantes de communication et d'analyse des marchés, destinées à mieux identifier les secteurs à forte valeur ajoutée et à encourager les investissements créateurs d'emplois et porteurs de transfert technologique. Un autre volet du programme concerne la gestion et la numérisation des données économiques. L'objectif est d'automatiser les systèmes de suivi et d'évaluation des projets, afin d'améliorer la transparence et la qualité du service public. L'AAPI prévoit ainsi de disposer d'indicateurs actualisés sur les flux d'investissements et sur la performance des dispositifs d'accompagnement. Pour ses responsables, ce programme marque une étape

déterminante dans la transformation institutionnelle de l'agence. Selon le communiqué de l'AAPI, ce jumelage contribuera à renforcer son rôle de plateforme nationale de référence pour l'investissement, dans un cadre fondé sur « l'efficacité, la transparence et la qualité du service public ». En filigrane, cette coopération s'inscrit dans la continuité du partenariat euro-algérien pour la diversification économique, engagé depuis plusieurs années. Bruxelles et Berlin voient dans ce projet un instrument concret de mise en œuvre d'un modèle de développement durable fondé sur l'innovation, la compétitivité et la production locale. « Ce programme s'inscrit dans la continuité du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne en faveur d'une diversification économique durable », rappelle l'agence dans son communiqué, ajoutant qu'il réaffirme l'engagement commun des trois partenaires pour promouvoir un environnement propice à l'investissement productif et à l'innovation.

Y.B.

Brucellose, rage, leishmaniose...

Fourar appelle à une réponse collective face aux maladies transmissibles

L'intersectorialité doit jouer un rôle clé dans la lutte contre les maladies transmissibles. Cependant, des lacunes dans la coordination entre les différents ministères ont été mises en lumière hier par Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, lors d'une conférence de presse consacrée à la situation épidémiologique des maladies transmissibles. Lors de cet événement tenu au siège de l'Institut national de santé publique (INSP) à Alger, le responsable a souligné la nécessité d'entreprendre des actions pour prévenir l'apparition et la propagation de ces pathologies.



Par Merim Ka

Le responsable a énuméré certaines maladies transmissibles identifiées à l'échelle nationale. Des maladies qui impliquent, selon le conférencier, l'intervention et la coopération entre certains départements ministériels pour prévenir leur apparition et limiter leur propagation parmi la population. En ce qui concerne la brucellose, principa-

lement causée par la consommation de lait cru, le Dr Fourar a précisé que la situation est pratiquement stable depuis 2020, avec environ 12 000 à 10 000 cas enregistrés chaque année. Il a souligné que le lait cru est vendu dans certaines wilayas pastorales, souvent directement dans la rue, en affirmant que « des actions doivent être entreprises pour prévenir cette pathologie ». Selon lui, les collectivités locales ont une part de responsabilité et doivent réguler la vente anarchique de lait non

pasteurisé, sans qu'il n'omette d'évoquer le rôle du ministère de l'Agriculture concernant la vaccination du bétail. S'agissant de la leishmaniose cutanée (clou de Biskra), « la situation n'a pas changé. Mais c'est une situation également préoccupante », fait remarquer M. Fourar. Il fait savoir que 11 500 cas ont été enregistrés en 2020, et 13 000 autres en 2024. Cette maladie, initialement détectée à Biskra, s'est étendue à plusieurs autres wilayas. Le responsable explique que l'intersectorialité doit jouer un « rôle central » dans la gestion de cette pathologie, notamment grâce aux traitements par aspersion dans les différentes wilayas. Il rappelle qu'un arrêté interministériel de 2015 précise les actions à entreprendre par le ministère de l'Intérieur et celui de la Santé, qui doivent soutenir les équipes médicales engagées dans cette lutte et superviser la lutte antivectorielle dans ces régions. Malheureusement, M. Fourar déplore que « cette lutte ne soit pas menée conformément aux normes ». Il souligne qu'il est donc impératif de collaborer avec les autorités compétentes, y compris celles de l'Intérieur et de l'Agriculture, pour mener des campagnes antivectorielles efficaces. En ce qui concerne la rage, qui a fait l'actualité cette année, le responsable souligne qu'en 2016, le pays a enregistré 16 cas, 11 en 2024 et 12 en octobre 2025, la majorité des victimes étant des enfants. « 60 % des lésions sont de grade 3, nécessitant dans la plupart des cas un séro-vaccination ». Malheureusement, il souligne que c'est un problème d'intersectorialité. « Il est essentiel d'agir sur la population canine, principalement par la vaccination des chiens, qui n'est pas effectuée de manière systématique », regrette M. Fourar. Le nombre de cas de morsure a augmenté, passant d'environ 120 000 en 2019 à 214 000 actuellement, les chiens étant responsables de 60 % de ces incidents. Cela montre, selon le conférencier, qu'il existe un « véritable danger », car les gens sont régulièrement agressés par des meutes de chiens. Il estime qu'il est nécessaire de collaborer avec le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Intérieur, tout en soulignant l'absence de fourrières canines. Concernant la fièvre du West Nile, le conférencier a indiqué que le ministère a mis en place un dispositif en 2014, suite à l'apparition du premier cas dans le bassin méditerranéen. Ce dispositif est réactivé chaque année, en fonction des données mondiales récentes, et il a précisé que le pays a enregistré 76 cas confirmés en 2025. Cette maladie a initialement été

détectée dans les zones humides. Par la suite, le nombre de wilayas touchées a progressivement augmenté, en grande partie à cause des changements climatiques et des températures élevées, qui ont modifié les trajectoires migratoires des oiseaux sauvages, qui, piqués par le Culex, peuvent transmettre la maladie à l'homme ainsi qu'aux animaux domestiques, en particulier les chevaux.

La gale dans le milieu scolaire : situation sous contrôle

Le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de tutelle a indiqué que des rapports de la santé scolaire ont confirmé la détection de cas de gale dans certaines écoles relevant de deux wilayas. Le Dr Fourar a tenu à rassurer sur le contrôle de la situation et éviter la propagation de la maladie dans le milieu scolaire, soulignant l'activation des unités de dépistage et de suivi (UDS). Les UDS sont censées contribuer à « éradiquer la maladie parasitaire contagieuse ». Selon le responsable, les services concernés demeurent mobilisés et vigilants afin de prévenir toute nouvelle propagation de cette maladie. Pour rappel, le ministère de la Santé a, dans une note adressée aux DSP, appelé à renforcer la vigilance et à accorder une priorité absolue aux mesures sanitaires dans les écoles. En cas de détection de cas positifs, il est impératif de procéder à un dépistage de tous les élèves et enseignants de la classe ou de l'établissement concerné, et de prendre en charge les personnes infectées. Le ministère a recommandé également d'élargir les opérations de dépistage aux établissements voisins et de procéder à une désinfection complète des salles de classe et des locaux scolaires. Le retour des élèves guéris à l'école ne pourra se faire qu'après un examen médical confirmant la disparition complète de l'infection. Le ministère insiste, dans ce cadre, sur la nécessité d'une coordination étroite entre les directions de la santé, de l'éducation et les autorités locales afin de garantir un environnement scolaire sain et sécurisé. Enfin, le ministère souligne l'importance d'assurer l'approvisionnement en eau dans toutes les installations sanitaires scolaires, de fournir du savon liquide, des serviettes et des produits d'hygiène, tout en renforçant la présence du personnel de nettoyage pour maintenir la propreté dans les établissements éducatifs.

M. Ka

Face aux défis de l'intelligence artificielle

L'Etat réaffirme le contrôle de son espace numérique

L'Algérie est pleinement consciente de l'importance de la souveraineté numérique et œuvre sans relâche, à travers ses institutions constitutionnelles, à la consolider dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique définie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, à Bechar, le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), M. Samir Bourhil. Intervenant à l'ouverture d'un colloque international sur le thème de la « Souveraineté numérique de l'Etat », M. Bourhil a précisé que cette stratégie vise principalement à bâtir une économie numérique inclusive, à améliorer les services publics et à renforcer l'inclusion numérique, tout en assurant la protection des données personnelles. Il a rappelé, à ce titre, que la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel constitue le cadre réglementaire régissant le traitement des données en Algérie. Cette loi, a-t-il souligné, tient compte des conséquences du développement rapide des technologies de l'information et de la communication sur la vie privée. Le même texte législatif impose à toute structure manipulant des

données personnelles de respecter la confidentialité et d'adopter des mesures techniques et organisationnelles destinées à prévenir toute forme de vol, d'accès non autorisé ou de perturbation des infrastructures numériques, contribuant ainsi à la préservation de la souveraineté numérique nationale, a-t-il ajouté. Selon M. Bourhil, l'expansion des technologies de l'information a engendré un espace numérique mondial favorisant la communication et le débat sur diverses plateformes. Cet espace, devenu un enjeu majeur pour tous les pays, y compris les plus avancés, échappe souvent aux cadres juridiques et aux mécanismes de contrôle traditionnels. Face à cela, les Etats s'efforcent d'étendre leur souveraineté à cet espace virtuel, donnant naissance au concept de « souveraineté numérique ». Le président de l'ANPDP a insisté sur l'importance du contrôle de cet espace, notamment à travers la sécurisation des bases de données et des systèmes informatiques, ainsi que la protection des données personnelles. Il a souligné que la mondialisation numérique, amplifiée par l'intelligence artificielle (IA), fait peser de nouveaux défis sur la souveraineté des Etats, exposés à des risques tels que l'espionnage, la désinformation, la propagande ou encore les

cyberattaques visant à paralyser leurs infrastructures stratégiques. Il a, en outre, rappelé que le législateur algérien, à travers la loi 18-07, a anticipé ces enjeux en inscrivant la protection des données personnelles au cœur de la souveraineté numérique nationale. Cette législation, a-t-il dit, constitue une affirmation du contrôle de l'Etat sur son espace numérique et une garantie essentielle de la protection de la vie privée des citoyens. En conclusion, M. Bourhil a salué les objectifs du colloque, soulignant que, face à l'évolution rapide des technologies, la confidentialité et la sécurité des données personnelles demeurent des enjeux majeurs. Il a appelé à renforcer la sensibilisation, à diffuser la culture numérique et à promouvoir l'éthique ainsi que les meilleures pratiques en la matière. Les travaux de cette première journée ont été ouverts par le wali de Béchar, M. Ahmed Benyoucef. Initiée par l'Institut de droit et des sciences politiques de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar, la rencontre se déroule à la salle des conférences de la Faculté de médecine et se poursuivra avec des présentations portant sur des expériences en matière de protection des données numériques.

R.N.

45 morts et 1 558 blessés Une semaine meurtrière sur les routes

Quarante-cinq (45) personnes sont décédées et 1 558 autres ont été blessées dans 1 305 accidents de la circulation, survenus entre le 2 et le 8 novembre courant, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec 05 morts et 63 blessés, suite à 44 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1 087 interventions pour l'extinction de 744 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (90 incendies), Tizi Ouzou (65) et Blida (57). Concernant les opérations diverses, 5 982 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 469 personnes en situation de danger et l'exécution de 5 181 opérations d'assistance, conclut le bilan.

Travaux publics

Evaluation de l'avancement des grands projets

Dans le cadre du suivi continu des projets de travaux publics à travers le pays, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Abdelkader Djellaoui, a présidé une séance de travail ce au siège du ministère, afin d'évaluer l'avancement des projets, notamment dans les wilayas du sud. «Lors de cette réunion, qui a rassemblé de hauts responsables du ministère, l'accent a été mis sur le développement et l'entretien du réseau routier, la priorité étant donnée à la modernisation des grands axes stratégiques reliant le nord et le sud du pays. La séance a également porté sur le suivi des projets d'entretien routier afin de garantir la qualité du réseau et la sécurité de la circulation», indique le ministère dans sa page officielle facebook. La réunion a été l'occasion pour examiner les projets relatifs aux infrastructures aéroportuaires essentielles, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les infrastructures de transport et relier les différentes régions du pays par un réseau moderne et sûr, répondant aux exigences du développement économique et social. L'état d'avancement des projets dans les wilayas a également été abordé, avec une attention particulière portée aux obstacles rencontrés dans certains projets, tout en se concentrant d'atteindre les objectifs du programme de développement complémentaire dans les wilayas de Tissemsilt et de Djelfa.

I.B.

Energie

Une délégation General Electric chez Adjal

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, lundi à Alger, une délégation de la compagnie américaine General Electric (GE), conduite par le directeur exécutif des services énergétiques pour l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique à «GE Vernova», M. Joseph Anis, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internationale, et de l'examen des moyens d'élargir les perspectives de partenariat entre l'Algérie et General Electric, en vue de conforter la place de l'Algérie sur les marchés énergétiques mondiaux, précise la même source. Au cours de cette réunion, les deux parties ont évoqué les opportunités d'élargir les domaines de coopération entre l'opérateur américain et le secteur de l'énergie en Algérie, notamment avec le groupe Sonelgaz. A cette occasion, M. Adjal a souligné «l'importance majeure» qu'accorde le gouvernement au secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notant que ce dernier représente «un enjeu essentiel pour la réalisation du développement durable», d'où la nécessité, a-t-il dit, «de choisir les partenaires avec soin». Le ministre a également exprimé sa satisfaction du niveau de partenariat entre Sonelgaz et General Electric, le qualifiant de «modèle à suivre pour les investisseurs américains et étrangers». Pour sa part, M. Joseph Anis s'est félicité du niveau de coopération entre sa compagnie et le ministère de l'Energie, à travers Sonelgaz, soulignant la volonté de General Electric d'élargir les domaines de partenariat durant les cinq prochaines années, en phase avec l'évolution des marchés mondiaux de l'énergie.

« 72 heures de l'entrepreneuriat » :

Jeunes et micro-entreprises au coeur du développement

Dans le cadre de l'événement économique « 72 heures de l'entrepreneuriat en Algérie », organisé par la caravane nationale Chabab Fekra (Jeune Idée), l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA), a annoncé, hier, avoir accueilli une délégation de 75 jeunes participants issus de la diaspora algérienne



« Cette rencontre vise à réaffirmer le rôle central de l'agence en tant qu'acteur clé et fiable du système économique. Des informations détaillées ont été fournies concernant le rôle de l'agence dans la formation, l'accompagnement et le financement des personnes porteuses d'idées et de projets de création de micro-entreprises. Un panorama complet des mécanismes de financement disponibles pour soutenir ces projets », a indiqué hier l'agence dans sa page officielle facebook. Des discussions ont également porté, ajoute-t-on, sur les opportunités d'investissement et le potentiel de développement de projets économiques en Algérie, témoignant de l'engagement de l'agence à impliquer les talents algériens de l'étranger dans le processus de développement. Notons que le lancement de l'événement «

72h de l'entrepreneuriat en Algérie », organisé par la caravane nationale « Un jeune, une idée », dirigée par M. Anis Ben Tayeb, a eu lieu samedi, 08 novembre, dans le but de promouvoir l'esprit d'initiative chez les jeunes et de renforcer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Cet événement vise aussi à permettre aux jeunes de développer leurs compétences dans la création d'entreprises et de startups, à travers des ateliers de formation, des conférences interactives, et des rencontres directes avec des investisseurs et experts, favorisant ainsi l'échange d'expériences et la construction de réseaux professionnels. Par ailleurs et en marge de la 26^e édition du Salon international de la production artisanale, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, une convention-cadre a été signée entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

(NESDA) et la Direction de la formation et de développement des ressources humaines du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. « Cette convention vise à promouvoir et à développer les compétences entrepreneuriales des diplômés des établissements de formation du ministère par la création de Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) au sein de ces établissements. L'objectif est d'encourager la création et le développement de micro-entreprises dans une perspective de développement économique durable », précise la NESDA. « Cette participation témoigne de l'engagement de l'Agence à soutenir le secteur artisanal et les artisans en favorisant la création et le développement de micro-entreprises et en contribuant à la valorisation des produits nationaux et à la préservation du patrimoine algérien », conclut l'agence.

Inès B.

Agence Algérienne de Promotion de l'investissement

Renforcement de la coopération économique avec l'Egypte

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, Abdellatif Ellayeh, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'investissement, indique un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre, tenue au siège de l'AAPI en présence de ses cadres, a permis aux deux parties d'examiner les possibilités de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'investissement et d'évoquer les préparatifs en prévision de la tenue de rencontres d'affaires et de forums économiques conjoints visant à renforcer les

partenariats entre les entreprises algériennes et égyptiennes, précise le communiqué. Au cours de la rencontre, les deux parties ont mis en avant « les grandes opportunités de coopération et de partenariat disponibles, grâce aux potentialités et aux atouts économiques dont disposent l'Algérie et l'Egypte dans divers secteurs », ajoute la même source. A cette occasion, l'ambassadeur égyptien a fait part de « l'intérêt croissant porté par les entreprises égyptiennes à l'investissement en Algérie », saluant « le climat des affaires attractif et les profondes réformes caractérisant l'environnement de l'investissement en Algérie ». Pour sa part, M. Rekkache a affirmé que l'AAPI « reste disposée à apporter aux investisseurs égyptiens le soutien et l'accompagnement nécessaires à la réalisation de leurs projets

d'investissement en Algérie », conclut le communiqué.

7^e édition de « l'Algeri Startup Challenge »

Après plusieurs mois de programmes d'accélération et d'open innovation, le parcours de la 7^e édition de l'Algeria Startup Challenge atteint son moment fort : l'Événement Annuel se tiendra le 24 novembre 2025 à Alger. « Sous le haut patronage du Ministère de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, du Ministère de l'Environnement et de la Qualité de Vie, ainsi que du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, cette édition réunit les acteurs clés de l'innovation, entrepreneurs, grandes

entreprises et institutions publiques autour du thème : « Innover pour un avenir durable », indique Algeria Startups, dans sa page officielle facebook. Au programme : Présentation de 5 challenges d'open innovation co-développés avec des partenaires industriels de premier plan. 16 startups prometteuses présentant leurs solutions après plusieurs mois d'accompagnement et de collaboration, 3 panels d'experts autour des grands enjeux de l'innovation durable, plus de 60 organisations réunies pour des opportunités de networking B2B, plus de 20 médias partenaires pour une large couverture médiatique, plus de 150 invités issus de l'écosystème d'innovation et une annonce des avantages exclusifs et des perspectives de partenariats pour les startups lauréates.

I.B.

Industrie maritime

L'expertise des Croates sollicitée

Le président-directeur général du Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a reçu hier l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, accompagné d'une délégation d'une entreprise croate spécialisée dans la construction et la réparation navales.



« Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Saoud, visant à tirer profit de l'expérience et de l'expertise des pays leaders du secteur maritime, afin de développer en continu les compétences techniques et d'améliorer les capacités en matière de construction et de réparation navales, et dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'exploration des possibilités d'échange d'expertise dans l'industrie maritime, le président-directeur général du Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a reçu Son Excellence l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, accompagné d'une délégation d'une entreprise croate spécialisée dans la construction et la réparation navales», indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et des transports.Plusieurs sujets

ont été abordés lors de cette rencontre, notamment : la formation sur site pour les équipes de formation d'ERENAV dans les chantiers navals croates, afin de leur faire découvrir les méthodes d'organisation et de gestion modernes qui y sont mises en œuvre.L'entreprise croate a manifesté sa pleine volonté d'apporter son soutien à ERENAV dans son projet de développement de ses installations et de création d'un nouvel atelier de construction et de réparation navales. «La réunion s'est conclue en soulignant la volonté des deux parties d'élargir les domaines de coopération et d'échange technique afin de servir le développement de l'industrie maritime nationale, conformément aux objectifs fixés par l'État dans ce domaine», ajoute le communiqué.La coopération algéro-croate dans le domaine de la construction navale est un axe de collaboration, axé sur le transfert d'expertise de la Croatie vers l'Algérie. Cette coopération pourrait inclure l'expertise croate en construc-

tion et maintenance navale, ainsi que la formation de personnel, répondant ainsi à l'ambition de l'Algérie de développer son propre secteur naval, notamment pour les marinas et la pêche.L'Algérie souhaite bénéficier de l'expertise croate reconnue dans les domaines de la construction navale et de la gestion des ports de plaisance et de commerce. La coopération vise également à former les ressources humaines algériennes dans le secteur naval pour le développement de compétences locales. La Croatie a également exprimé son intérêt pour la coopération dans la maintenance de navires de pêche. L'Algérie a une stratégie nationale pour développer sa propre industrie navale, avec des réalisations locales comme des remorqueurs. Le développement de nombreuses marinas en Algérie, grâce à la croissance touristique, crée un besoin de construction et de maintenance navale, créant des opportunités de partenariat.

Inès B.

Khaled Rouaski, recteur de l'université d'Alger 3:

«Le capital initial du fonds d'investissement universitaire fixé à 120 millions de dinars»

C'est une initiative inédite dans le paysage universitaire algérien. Le 30 octobre dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la création du premier Fonds d'investissement universitaire, placé sous la tutelle de l'université d'Alger 3. Invité hier à s'exprimer sur le sujet sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, son recteur, Khaled Rouaski, a souligné l'importance de ce projet structurant, affirmant que « c'est le premier fonds d'investissement 100 % universitaire, créé à travers le regroupement de plusieurs filiales économiques d'Alger 3. »L'intervenant de l'émission « L'Invité du jour » a indiqué que le capital initial du Fonds est fixé à 120 millions de dinars, avec pour objectif d'atteindre 330 millions de dinars avant la fin de l'année, précisant que « ce fonds vise avant tout à accompagner et financer les porteurs de projets innovants issus de l'université, mais aussi à soutenir les acteurs économiques opérant dans le secteur de l'enseignement supérieur ».M. Rouaski précise que « le fonds fonctionne selon deux modes, comme fonds d'investissement direct et comme fonds de fonds, c'est-à-dire qu'il pourra gérer d'autres fonds, dans le secteur universitaire mais aussi, pourquoi pas, à l'échelle internationale ».Le recteur d'Alger 3 rappelle que le secteur de l'enseignement supérieur connaît une véritable effervescence entrepreneuriale. « Nous comptons plus de 2 200 projets innovants labellisés à l'échelle nationale, dont plus de 200 startups déjà créées et actives, certaines même à l'international (...) A cela s'ajoutent 20 000 micro-entreprises universitaires portées par des étudiants formés dans les Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), dont plus de 2 000 sont déjà en activité. Pour M. Rouaski, « le taux actuel de financement et de réalisation se situe entre 10 et 12 %, mais notre objectif est d'atteindre 80 % grâce au fonds d'investissement et aux nouveaux mécanismes d'accompagnement. »Selon lui, l'université d'Alger 3 a ainsi mis en place une structure à deux volets. « Le fonds se charge du financement et de l'investissement, tandis que l'incubateur universitaire assure le suivi administratif et juridique des porteurs de projets », dira M Rouaski, avec l'objectif d'accompagner les étudiants de la conception à la commercialisation, en passant par la formation et la mise sur le marché.Pour renforcer cet écosystème, le ministère de l'Enseignement supérieur prévoit la création d'un guichet unique au niveau de chaque université. Ce dispositif vise à centraliser toutes les démarches administratives pour les porteurs de projets, à l'image de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI), a encore révélé M Rouaski.« Chaque université disposera de son guichet unique, qui concernera à la fois les incubateurs et les CDE. Cela permettra de faciliter le parcours administratif des porteurs de projets innovants et des micro-entreprises universitaires », explique M. Rouaski.Les chiffres témoignent déjà de l'impact économique du secteur. Les startups et micro-entreprises universitaires actives génèrent plus de 6 600 emplois directs, avec une moyenne de trois postes par structure. Pour le recteur, « le secteur de l'enseignement supérieur devient un véritable secteur économique à part entière. »

IANOR

Lancement du programme de formation

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) a annoncé hier, le lancement de son programme de formations pour les mois de novembre et décembre 2025 Ces formations sont destinées aux professionnels ainsi qu'aux particuliers souhaitant renforcer leurs compétences et maîtriser les exigences des normes internationales. « Les formations sont animées par des experts qualifiés sur des thématiques variées : qualité, environnement, santé et sécurité, management, audit interne, normalisation et bien plus encore !», indique l'IANOR dans sa page officielle facebook. A la fin de la formation, une attestation de participation est délivrée par l'IANORLes formations proposées par l'IANOR sont essentielles car elles aident les entreprises à appliquer les normes, à améliorer la qualité, à se conformer aux exigences internationales et à gagner en compétitivité. Ces formations, dispensées dans divers secteurs, accompagnent les entreprises dans la mise en œuvre de systèmes de management et les préparent aux audits et certifications, renforçant ainsi leur crédibilité et leur capacité d'innovation.L'IANOR propose des formations pour aider les entreprises à comprendre et à appliquer les référentiels normatifs nationaux et internationaux. En acquérant de nouvelles compétences et en se conformant aux normes, les entreprises peuvent améliorer la qualité de leurs produits et services, ce qui les rend plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux. Les formations aident les entreprises à se préparer aux audits et à obtenir des certifications comme la marque TEDJ ou la certification Halal, qui renforcent la crédibilité des produits algériens. L'IANOR a contribué à la formation de milliers de cadres algériens dans les domaines liés à la qualité et à la normalisation, contribuant ainsi à un renforcement global des compétences dans le pays. Les formations permettent aux entreprises de suivre l'évolution technologique et scientifique en mettant à jour leurs normes et leurs pratiquesEn renforçant la culture de qualité au niveau national, ces formations sou-

tiennent la durabilité et la compétitivité des entreprises algériennes dans un contexte de mondialisation.

Inès B.

CACI:

Réunion de consultation avec le président du Conseil d'affaires croate

Le président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chebab, a tenu hier une réunion consultative avec le président du Conseil d'affaires croate, Edi Jubrina, en présence de l'ambassadeur de Croatie en Algérie, Ilija Zelalić, afin de renforcer la coopération commerciale bilatérale. Selon un communiqué de la CACI, Rabah Charaf, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Sahel, Mohamed Tayeb Abboud, président du Conseil d'affaires algéro-croate, et Boualem Tarafi, directeur de la coopération et des partenariats internationaux, ont également participé à la réunion. Les discussions ont porté sur la promotion de la coopération économique et commerciale bilatérale par l'activation du Conseil d'affaires conjoint, créé en décembre 2021, et l'échange de membres de ce conseil entre les deux parties. L'objectif est de faire de ce conseil un organisme multisectoriel, adoptant une approche pragmatique bénéfique aux deux pays. Les discussions ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération économique et commerciale bilatérale en activant le Conseil d'affaires conjoint, créé en décembre 2021, et en procédant à un échange de ses membres. L'objectif est de créer un Conseil multisectoriel, adoptant une approche pragmatique qui sert les intérêts des deux pays. Les deux parties ont également exprimé leur souhait de tenir la première session du Conseil d'affaires algéro-croate en marge d'une des visites officielles prévues début 2026.

I.B.



Annaba

Plus de 2000 dossiers fonciers examinés

La DSA de Annaba a installé une cellule spéciale pour étudier les dossiers en suspens en coordination avec la commission de wilaya spécialisée afin de simplifier les procédures administratives et renforcer la transparence dans le traitement des dossiers.



Plus de 2.000 dossiers ont été examinés à Annaba dans le cadre de la vaste opération d'assainissement du foncier agricole supervisée par la direction de wilaya des services agricoles et plus de 600 dossiers ont été à ce jour régularisés. C'est ce qu'a indiqué la responsable locale du secteur, dans une déclaration à l'APS. Selon Mme Amira Chenaz Zaïdi, cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 relatif à la régularisation du foncier et le recouvrement des terres inexploitées. Elle a affirmé que « les efforts sont poursuivis à rythme soutenu pour parachever l'étude des autres dossiers dans les délais, en application des recommandations

du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, de clore impérativement ce dossier d'une manière définitive avant le 31 décembre 2025 ». Pour se faire, la DSA a installé une cellule spéciale pour étudier les dossiers en suspens en coordination avec la commission de wilaya spécialisée afin de simplifier les procédures administratives et renforcer la transparence dans le traitement des dossiers. L'opération menée selon une approche participative associe les différents acteurs, dont le service des domaines de l'Etat, l'Office national des terres agricoles et les autorités locales et sécuritaires pour assurer la transparence et la rigueur dans l'étude des dossiers. La DSA a, d'autre part fait état de 662 dossiers en suspens, en raison de pro-

blèmes juridiques ou techniques, actuellement à l'étude pour régularisation dans les plus brefs délais. La même source a par ailleurs ajouté que cette opération vise à remettre le foncier agricole entre les mains de véritables investisseurs, capables de lancer des projets créateurs de richesses et d'emplois , productifs contribuant à la sécurité alimentaire nationale et à la dynamisation de l'économie locale, notamment à travers la promotion du développement rural. Il est à noter que ces efforts s'inscrivent dans le cadre du plan national d'actualisation de la carte foncière agricole, chapeauté par le ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche qui œuvre à une gestion plus rationnelle et équitable des terres agricoles à travers le pays.

Oran

Distribution de 640 logements «LPL»

Quelque 641 logements publics locatifs (LPL) seront prochainement distribués dans les communes de Oued Tlélât et Aïn Kermâ wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite effectuée dimanche soir sur plusieurs sites d'habitat dans les daïras de Oued Tlélât et Boutlélis, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a instruit de distribuer, »dans les plus brefs délais », 488 LPL relevant du site des 2 000 logements à Oued Tlélât. Le responsable a donné des instructions au chef de daïra afin d'accélérer les procédures de distribution

des logements, une fois la liste finale arrêtée et publiée, et après l'organisation du tirage au sort pour déterminer l'emplacement des bénéficiaires, tout en tenant compte des personnes à besoins spécifiques, a-t-on indiqué. M. Ouchane a également inspecté des projets de logements à Aïn Kermâ, où il a donné des directives à la cheffe de la daïra de Boutlélis pour préparer la répartition des logements déjà achevés. Il s'agit de 73 logements publics locatifs situés au village de Bekouk, et de 80 autres du même type à Aïn Tessa, selon les services de la wilaya.



Illizi

Formation de guides touristiques

Une session de formation au profit de 56 guides touristiques a été lancée à Illizi, en présence des autorités de la wilaya, a-t-on appris, hier, de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cette session, lancée dimanche au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle, intervient en vertu d'une convention signée entre les secteurs de la formation et de l'enseignement professionnels et du tourisme et de l'artisanat, visant à qualifier la ressource humaine et développer les compétences dans les métiers du tourisme et de l'artisanat, a indiqué le DFEP, Youcef Hamdani. L'initiative tend à renforcer le tourisme dans la wilaya à travers la formation de guides qualifiés, aptes à contribuer à la promotion de la destination touristique de la région, a-t-il ajouté, en précisant que la durée de formation était de trois mois et englobera divers axes, dont l'accueil, l'orientation, l'accompagnement touristique, les relations professionnelles, la langue anglaise, l'histoire des civilisations et l'informatique. Elle sera encadrée par des enseignants et cadres de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme, de sorte à assurer la qualité de la formation et atteindre les objectifs de promotion des prestations touristiques dans la wilaya, selon la même source.



Tébessa

Réception de 14 établissements scolaires

Le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée des classes (2026-2027) dans la wilaya de Tébessa, par la réception et la mise en service de 14 établissements scolaires relevant des trois cycles de l'enseignement, a indiqué, lundi, le wali Ahmed Belhaddad. Le chef de l'exécutif local a précisé, lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'évaluation de la rentrée sociale et au budget primitif de l'exercice 2026, qu'il sera procédé, dans plusieurs communes de la wilaya, à la réception de 8 groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Pas moins de 45 classes d'extension pour les trois paliers de l'enseignement seront également réceptionnées dans plusieurs communes de la wilaya, selon M. Belhaddad, qui a rappelé que plus de 204.000 élèves ont rejoint, lors de la rentrée de septembre dernier, les 619 établissements scolaires de la wilaya de Tébessa. Le wali a également rappelé que cette rentrée avait été marquée par la mise en service de 16 nouveaux établissements, de 33 classes d'extension, de 5 demi-pensions et de 6 unités de dépistage et de suivi sanitaire en milieu scolaire (UDS), ainsi que par le recrutement de 84 enseignants diplômés des écoles normales supérieures et de plus de 800 enseignants contractuels.

Bordj Bou Arreridj

450 millions Da pour aménager Oued Arreridj

Une enveloppe de 450 millions DA a été allouée pour l'aménagement et l'élargissement du lit de oued Arreridj à la cité Abdelmoumen (Lagraf) de la ville de Bordj Bou Arreridj visant à renforcer la protection de la ville contre les risques des inondations à l'ère des changements climatiques et défis environnementaux, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'hydraulique. Dans une déclaration à l'APS, M. Mourad Benhouria a précisé que « ce projet sera exécuté conformément aux normes incluant l'élargissement et l'aménagement du lit de l'oued pour assurer une protection optimale de population de la ville contre les inondations dans les prochaines années ». Oued Arreridj qui traverse du Nord au Sud la ville de Bordj Bou Arreridj, constitue une menace pour les habitants en hivers, a-t-il indiqué. Cet oued a fait l'objet par le passé d'une opération de couverture qui « n'était pas à la hauteur » provoquant plusieurs incidents dont la chute d'un camion après l'effondrement de la couverture en béton qui avait nécessité l'intervention des autorités locales et l'engagement d'actions d'entretien urgentes, selon la même source. Le même responsable a souligné l'importance du projet qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux pour endiguer les risques des inondations à travers les Hauts plateaux ayant inclus des opérations similaires au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Ras El Oued en plus d'autres mesures

Dédié à ma chère petite-fille



Le jour de ton anniversaire, ma chère petite-fille Elina, je t'envoie tout mon amour et mes félicitations du fond du cœur. Malgré la distance, tu occupes toujours mes pensées et mon cœur, et je prie Dieu de te protéger où que tu sois et de remplir tes journées de bonheur et de succès. Tu manques beaucoup à ta grand-mère qui t'aime, te souhaite toujours le meilleur et est très fière de toi

Perte de mémoire

La viande transformée, à l'index

Alors que la maladie d'Alzheimer touche de plus en plus de personnes, une étude menée sur plus de 130 000 personnes américains révèle que la consommation régulière de viandes rouges transformées (comme les charcuteries) serait liée à une accélération du déclin cognitif et à une hausse du risque de démence, même à petite dose. Cette découverte, récemment publiée dans *Neurology*, souligne que le risque de démence grimpe nettement chez ceux qui en mangent le plus souvent. La maladie d'Alzheimer, en particulier, ressort comme une menace sérieuse dans l'analyse. Tous ces Américains étaient indemnes de troubles au départ ; pourtant, au fil du temps, plus de 11 000 participants ont développé une atteinte des fonctions cérébrales. Chaque repas contenant ce type de viande pourrait accélérer le vieillissement cérébral d'environ 1,6 an, selon les auteurs de l'étude.

Pour expliquer cet impact sur le cerveau, plusieurs pistes sont sur la table. Le sel et les acides gras saturés, présents en quantité dans ces viandes transformées, tirent la tension vers le haut et n'arrangent pas le cœur. Or, une santé cardiovasculaire fragilisée va souvent de pair avec une baisse des capacités mentales par la suite. En outre, la digestion de ces produits génère parfois des molécules nocives, susceptibles de provoquer la formation de protéines anormales, celles justement pointées du doigt dans l'apparition d'Alzheimer. Les nitrites, ces fameux conservateurs que l'on retrouve dans beaucoup de plats industriels sont également pointés du doigt. Ils auraient la capacité d'endommager l'ADN des cellules cérébrales ou d'en perturber le fonctionnement.

D'où les appels à changer nos habitudes alimentaires se multiplient, en évitant les charcuteries la consommation de viandes transformées (les charcuteries, produits carnés, tels que le cachir et le paté) et en privilégiant les alternatives végétales : pois chiches, haricots, lentilles... Les légumineuses regorgent de protéines et de fibres. Elles seraient bonnes pour le microbiote, cet écosystème du ventre qui influence bien au-delà de la digestion. D'ailleurs, les experts rappellent que l'intestin, surnommé parfois "deuxième cerveau", pourrait jouer son rôle dans la préservation de la mémoire.

Alzheimer

L'IA pour la détection de la maladie

Cette approche propose une nouvelle stratégie de dépistage, combinant simplicité, rapidité et accessibilité. Elle pourrait, à l'avenir, rendre le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer plus facile et moins contraignant pour les patients présentant des signes légers de déclin cognitif.



Un outil d'intelligence artificielle pour repérer la maladie d'Alzheimer avant les premiers signes, c'est ce que promet une équipe de chercheurs qui a mis au point un modèle prédictif capable d'évaluer le risque de lésions cérébrales à partir de simples analyses sanguines et de quelques critères cliniques. Dans le cadre de la recherche sur le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer, des chercheurs ont mis au point des modèles prédictifs de positivité amyloïde cérébrale à partir des données de 853 personnes ne présentant pas de démence avérée. Les résultats de cette recherche ont été publiés dans *Alzheimer's Research & Therapy*. Selon Futura Sciences, « cet outil prédictif inédit pourrait bientôt aider les médecins à identifier les patients les plus à risque de développer des lésions cérébrales caractéristiques de la maladie. Son fonctionnement repose sur une combinaison d'analyses sanguines simples et de critères cliniques accessibles, sans recourir à des examens lourds ou invasifs ». Les scientifiques rappellent que la maladie d'Alzheimer est marquée par « la formation de

dépôts de protéines appelées peptides amyloïdes bêta. Ces dépôts peuvent s'accumuler bien avant l'apparition de problèmes de mémoire visibles. Certains examens de référence, comme la tomographie par émission de positrons (TEP-amyloïde) ou l'analyse du liquide céphalo-rachidien (fluide entourant le cerveau et la moelle épinière) via une ponction lombaire (prélèvement de ce liquide au niveau du bas du dos), détectent ces dépôts. Des méthodes qui restent contraignantes et coûteuses ». Des chercheurs ont alors mis au point un modèle mathématique plus accessible, qui repose sur des critères sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'études), des tests cognitifs et des marqueurs sanguins. Les marqueurs sanguins ciblent notamment les protéines amyloïdes bêta (Ab42/40) et la protéine Tau (pTau 181). Leur altération suggère un risque de détérioration neuronale. Par ailleurs, la présence d'une variante particulière du gène de l'apolipoprotéine E (ce gène module le transport des lipides dans l'organisme) renforce la probabilité de développer la maladie. L'algorithme s'appuie sur l'analyse de ces paramètres pour estimer si un in-

dividu pourrait présenter un taux excessif de plaques amyloïdes dans son cerveau. En pratique, cet outil ne remplace pas complètement les examens traditionnels, mais il permettrait d'éviter des procédures invasives pour une partie des patients », indique cette même source. Et d'ajouter : « l'intérêt de cette stratégie repose sur la détection la plus précoce possible de l'accumulation amyloïde. Grâce à une identification rapide, de nouveaux traitements, en particulier des anticorps monoclonaux (molécules qui ciblent spécifiquement une protéine particulière pour la neutraliser), peuvent être envisagés chez des personnes encore sans démence avérée. Les chercheurs projettent déjà d'enrichir ce modèle en intégrant d'autres marqueurs sanguins, comme la protéine pTau217, afin d'affiner la précision de l'algorithme ». En somme, cette approche propose une nouvelle stratégie de dépistage, combinant simplicité, rapidité et accessibilité. Elle pourrait, à l'avenir, rendre le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer plus facile et moins contraignant pour les patients présentant des signes légers de déclin cognitif.

A.B

Touggourt

Campagne de dépistage des Déficiences visuelles chez les scolaires

Une campagne médicale de dépistage et de prise en charge des déficiences visuelles chez les élèves a été lancée dans la wilaya de Touggourt, à l'initiative de l'Association algérienne de lutte contre la cécité (AALC), en coordination avec la Direction locale de la santé et de la population (DSP), a-t-on appris lundi des organisateurs. Encadrée par une équipe médicale spécialisée, cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre

du programme national de santé scolaire, comprend des consultations médicales et des diagnostics au profit des élèves, a précisé le Secrétaire général de l'AALC et chef du service d'ophtalmologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Lamine Debaghine de Bab El-Oued (Alger), le Pr. Mustapha Djabou. Elle prévoit également la distribution gratuite de lunettes aux élèves myopes, ainsi que l'orientation des cas nécessitant un trai-

tement spécial vers des services d'ophtalmologie spécialisés, selon les organisateurs. Ciblant les élèves à travers plusieurs communes de la wilaya, cette initiative a pour objectif de renforcer les mesures de prévention proactives contre les maladies oculaires en milieu scolaire, en organisant des actions de dépistage et de diagnostic précoces afin de préserver la santé des élèves, a-t-on souligné de même source.

Canada

La rougeole de retour

Le Canada, confronté actuellement à une importante épidémie de rougeole touchant plusieurs régions, a perdu son statut de pays ayant éliminé cette maladie grave, a annoncé lundi le ministère canadien de la Santé. « L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a informé l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) que le Canada n'avait plus le statut de pays ayant éliminé la rougeole », a déclaré le ministère dans un communiqué. Cette décision repose sur le fait que la transmission soutenue de la même souche du virus

sur le territoire canadien persiste depuis plus de 12 mois, « principalement dans les communautés sous-vaccinées », ajoute ce communiqué. Le Canada, qui avait déclaré la rougeole éradiquée en 1998 grâce à la vaccination, fait face aujourd'hui à la plus forte recrudescence de la maladie depuis cette date. Selon l'Agence de la santé publique du Canada, au 25 octobre, le pays a enregistré 5.138 cas de rougeole depuis le début de l'année. Deux décès ont été signalés, tous deux chez des nouveau-nés atteints de rougeole congénitale. La rougeole est

une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après le départ de la personne contaminée. Elle provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves. Selon le communiqué, le Canada pourra rétablir son statut d'élimination de la rougeole une fois que la transmission de la souche qui circule actuellement aura été interrompue pendant au moins 12 mois.



Irak

Élections législatives

Les

électeurs sont appelés à départager plus de 7.700 candidats, dont près d'un tiers de femmes, pour occuper 329 sièges de députés aux mandats de quatre ans. Les premiers résultats sont attendus dans les 24 heures qui suivront la fin du scrutin.



Le vote a débuté mardi en Irak pour élire un nouveau parlement, dont les résultats façonneront le paysage politique du pays pour les quatre prochaines années. Environ 21 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire les 329 membres du parlement, qui élira le président et accordera la confiance au gouvernement. Les bureaux de vote fermeront à 18h00, heure locale (15h00 GMT), sans prolongation. Les résultats des élections devraient être annoncés dans les 24 heures suivant le scrutin et seront officiellement confirmés après examen des recours. Le Premier ministre Mohammed Shia al-

Sudani a déclaré que les élections se déroulaient dans un climat sûr et stable, saluant le rôle des forces de sécurité. « Ces élections confirment le principe de la transition pacifique du pouvoir, et le gouvernement y a accordé une grande importance », a déclaré Sudani lors d'une conférence de presse après avoir voté dans un bureau de vote de Bagdad. Le Premier ministre irakien a précisé que les élections se déroulaient à la date prévue par la Constitution et en présence d'observateurs internationaux « afin de garantir la transparence du processus électoral ». Les dernières élections législatives en Irak ont eu lieu le 10 octobre 2021, deux ans après la démission du Premier ministre Adil Abdul-

Mahdi, suite à d'importantes manifestations. Mustafa Al-Kadhimi lui a succédé et a supervisé ces élections. Le Parlement actuel, dominé par les partis et blocs chiites, a entamé son mandat le 9 janvier 2022 pour un mandat de quatre ans, qui s'achèvera le 8 janvier 2026. Selon la loi irakienne, les élections législatives doivent se tenir au moins 45 jours avant la fin du mandat du Parlement. En Irak, les trois pouvoirs de l'État sont traditionnellement répartis selon l'appartenance religieuse : la présidence revient aux Kurdes, le Premier ministre aux chiites et le président du Parlement aux sunnites, garantissant ainsi la représentation de tous les segments de la société au sein du gouvernement.

Philippines

Le typhon Fung-wong fait 18 morts

Des secouristes philippins équipés de pelleuses et de tronçonneuses ont commencé mardi à nettoyer les ravages causés par le typhon Fung-wong, au moment où le niveau de l'eau baisse dans les villages inondés et où le bilan monte à 18 morts. Fung-wong, qui a entraîné l'évacuation de 1,4 million de personnes, a été rétrogradé en violente tempête

tropicale alors qu'il commence à déverser de la pluie sur l'île voisine de Taïwan, où il doit toucher terre mercredi. Le typhon s'est abattu dimanche soir sur la côte est des Philippines, couvrant presque l'ensemble du territoire, quelques jours seulement après le typhon Kalmaegi qui a balayé les îles du centre du pays, faisant au moins 232 morts selon les derniers chiffres. Dans la province côtière d'Isabela, une ville de 6.000 habitants reste coupée du monde mardi, rapporte un porte-parole de la défense civile, et des parties de la province voisine de Nueva Vizcaya sont également isolées. « Nous avons du mal à accéder à ces

zones », a déclaré Alvin Ayson, porte-parole de la région de la vallée de Cagayan, ajoutant que des glissements de terrain avaient empêché les secouristes d'atteindre les résidents touchés. D'autres habitants se trouvent actuellement « dans des centres d'évacuation, mais lorsqu'ils rentreront chez eux, il leur faudra du temps pour reconstruire », a-t-il ajouté. Selon lui, un enfant de 10 ans a été tué par l'un des glissements de terrain à Nueva Vizcaya. L'enfant fait partie des 18 décès enregistrés dans un nouveau bilan publié mardi par un haut responsable de la défense civile, Rafaelito Alejandro.

Egypte

Début des élections législatives

Les Egyptiens ont commencé à voter lundi pour renouveler l'Assemblée nationale dans le cadre d'un processus électoral qui comprend deux calendriers, rapportent les médias. Sur les 596 sièges de la chambre basse, 568 sont en lice pour ce scrutin qui se poursuivra mardi, les titulaires des 28 restants étant directement désignés par le président Abdel Fattah al-Sissi. Le processus électoral comprend deux calendriers, selon les gouvernorats. Certains, dont Guizeh, Louxor et Alexandrie, voteront lundi et mardi et d'autres, dont Le Caire, les 24 et 25 novembre. Les résultats finaux de ce scrutin sont attendus le 25 décembre. Ces législatives interviennent après les élections de la chambre haute, remportées par la coalition au pouvoir « Liste nationale pour l'Egypte », qui regroupe 12 formations politiques, dont le parti majoritaire « Mostaqbal Watan » (Avenir de la Nation). Cette même coalition, qui inclut le Front national, est de nouveau donnée favorite par les observateurs.

Angleterre

Pollution de la côte

De nombreux granulés de plastique se sont échoués ces derniers jours sur des plages du sud de l'Angleterre, une pollution causée de façon « très probable » par un incident dans une station d'épuration, a reconnu lundi la compagnie locale des eaux. Southern Water, société privée responsable de la collecte et du traitement des eaux usées dans plusieurs comtés du sud, s'est dite « profondément désolée » pour le déversement de ces composants, éparpillés sur des plages dont celle de Camber Sands, et qui se comptent en « millions » selon une organisation environnementale. « Il est très probable que les billes proviennent de notre station de traitement des eaux usées d'Eastbourne », à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest sur la côte, a indiqué la compagnie dans un communiqué. « Nous avons identifié une défaillance d'un filtre à tamis qui aurait, lors de fortes pluies, conduit à la libération dans la mer de ces billes », a-t-elle expliqué. L'Agence pour l'environnement mène une « enquête approfondie » et « examine les mesures réglementaires à prendre », a déclaré la ministre déléguée chargée de l'Eau, Emma Hardy.

Congrès américain

Fin de la paralysie budgétaire

Le Sénat américain a adopté lundi un texte qui, une fois approuvé par la Chambre des représentants, leverait la paralysie budgétaire après plus de 40 jours de « shutdown ». La proposition de loi adoptée à 60 voix pour et 40 contre étend le budget actuel jusque fin janvier. Le texte doit désormais être débattu et adopté à partir de mercredi à la Chambre des représentants, avant d'atterrir sur le bureau de Donald Trump pour une promulgation qui mettra officiellement fin à la paralysie d'une partie de l'État fédéral. Avant le vote, le président américain s'était réjoui d'avoir obtenu suffisamment de voix démocrates au Sénat pour sortir de l'impasse. « C'est dommage qu'il ait été fermé, mais on va rouvrir notre pays très rapidement », a-t-il déclaré devant la presse à la Maison Blanche. Le chef républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, avait aussi exprimé son optimisme lundi que la paralysie serait levée « cette semaine ». « Notre long cauchemar national touche enfin à sa fin », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Depuis le 1er octobre et le début du blocage, plus d'un million

de fonctionnaires ne sont pas payés, le versement de certaines aides est fortement perturbé, tout comme le trafic aérien, avec désormais des centaines d'annulations de vols chaque jour. Au cœur du différend entre républicains et démocrates depuis plus de 40 jours : la question des coûts de santé. Le parti de Donald Trump, majoritaire au Congrès, proposait une simple extension du budget actuel, tandis que l'opposition réclamait une extension de subventions pour le programme d'assurance santé « Obamacare », à destination principalement des ménages à bas revenus. Ces subventions doivent expirer à la fin de l'année, et les coûts de l'assurance santé devraient ainsi plus que doubler en 2026 pour 24 millions d'Américains qui utilisent « Obamacare », selon un cercle de réflexion spécialisé sur les questions de santé. En raison des règles en vigueur au Sénat, plusieurs voix démocrates étaient nécessaires pour adopter un budget même si les républicains y sont majoritaires. Au total, huit démocrates ont finalement voté pour un nouveau texte.

Soudan

Les atrocités dénoncées par nombreux pays

Un groupe de ministres des Affaires étrangères et de hauts responsables de plus de 20 pays a publié une déclaration commune condamnant les atrocités et les violations du droit international humanitaire au Soudan, exprimant leur « profonde inquiétude » face aux informations faisant état de violences systématiques contre les civils. Les signataires, représentant l'Europe notamment, se sont dits lundi « gravement alarmés par les informations faisant état de violences systématiques et continues contre les civils pendant et après la chute d'El-Fasher aux mains des Forces de soutien rapide (FSR) », ainsi que par l'escalade des combats dans le nord du Darfour et la région du Kordofan. Ils ont qualifié de « violations odieuses du droit international humanitaire » le « ciblage délibéré des civils, les massacres à motivation ethnique, les violences sexuelles liées au conflit, la famine utilisée comme méthode de guerre et l'obstruction de l'accès humanitaire ». « De tels actes, s'ils sont avérés, constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au regard du droit international », indique le communiqué. Les ministres et les responsables ont exigé la fin immédiate des violences, affirmant que « l'impunité doit cesser et les responsables doivent rendre des comptes ». Les ministres et les responsables des pays signataires ont exhorté toutes les parties au conflit à « s'asseoir à la table des négociations », soulignant que « seul un processus politique soudanais large et inclusif peut résoudre les problèmes du Soudan ». Dimanche, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que près de 89 000 personnes ont été déplacées d'El-Fasher et de ses environs, dans le nord du Darfour, depuis le 26 octobre, date à laquelle les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle de la ville.

Equipe nationale

Les Verts à l'oeuvre à Djeddah



A un mois et demi de la CAN 2025, l'équipe nationale a posé ses valises à Djeddah avec un objectif clair : repartir sur de nouvelles bases. Loin d'Alger, la sélection entame un stage décisif en Arabie saoudite, entre ambitions réaffirmées, casse-tête médicaux et profondes mutations dans le staff. Un regroupement qui doit, selon le staff, «poser les fondations de l'équipe version Petkovic».

Par Marouane A.

Depuis leur arrivée sur les bords de la mer Rouge, les Verts travaillent dans une atmosphère studieuse. La première séance d'entraînement, lundi soir, a donné le ton : légèreté pour les uns, ballon pour les autres, et surtout une volonté affichée de retrouver de la fraîcheur mentale.

Le décor saoudien offre un cadre idéal pour se couper du brouhaha habituel. Pas de pression du public, pas de polémiques autour des listes, seulement un groupe qui tente de se recentrer sur son football. Mais cette parenthèse ne suffit pas à masquer les difficultés structurelles qui rattrapent l'équipe depuis plusieurs mois.

Un stage déjà frappé par la poisse

Comme souvent ces dernières années, les blessures viennent troubler la préparation. Le forfait de Fares Chaïbi, annoncé dimanche soir, a fait l'effet d'une douche froide, tant le milieu de Francfort était attendu comme l'un des moteurs offensifs de la CAN. Touché à la cuisse, il rejoint l'infirmerie... où se trouvait déjà Ramy Bensebaini, victime de douleurs au dos.

En moins de 24 heures, Petkovic perd deux titulaires naturels. Deux éléments autour desquels il voulait articuler des pans entiers de son système. Deux joueurs capables d'apporter technicité, leadership et verticalité. Le tout dans un contexte où l'équipe peine encore à se redéfinir collectivement. A cela s'ajoute un coup dur venu de Tunis : Youcef Belaïli, même s'il ne figurait pas dans la liste, souffre d'une rupture des ligaments croisés. L'information a traversé la frontière comme un symbole : l'un des héros des sacres de 2019 (Coupe d'Afrique) et 2021 (Coupe arabe) s'éloigne encore un peu plus des Verts au moment où l'équipe manque d'inspiration offensive.

Guido Nanni, rejoint le staff

Si l'infirmerie inquiète, une arrivée redonne néanmoins un peu de densité au projet : celle de l'Italien Guido Nanni, nouveau coach des gardiens. L'homme a travaillé à l'AS Rome avec des entraîneurs de renom et connaît bien le football saoudien pour avoir exercé à Al-Nassr.

Son recrutement n'est pas anodin. Depuis plusieurs années, le poste de gardien est l'un des plus exposés en équipe nationale

: alternances répétées, manque de continuité, erreurs coûteuses... En l'attirant, la FAF veut sécuriser un compartiment décisif avant la CAN. Nanni formera un duo complémentaire avec Azzedine Berarma, déjà en place.

Son influence, au-delà du travail spécifique, sera aussi mentale : redonner de la confiance, de la constance et une hiérarchie claire.

Zimbabwe, premier test d'un chantier encore ouvert

Jeudi, l'Algérie affrontera le Zimbabwe dans ce qui ressemble moins à un simple amical qu'à une évaluation grandeur nature. Petkovic, souhaite y voir plus clair pour pouvoir obtenir des réponses claires sur certaines interrogations. Pour lui, il s'agira de ne pas se tromper pour la liste finale des joueurs qui représenteront l'Algérie à la CAN 2025 du Maroc.

Le Zimbabwe n'est pas un adversaire neutre : physique, agressif, difficile à manœuvrer. Le match lui permettra de jauger le comportement d'un groupe fragilisé mais désireux de prouver qu'il peut dépasser son instabilité.

ES Sétif

Le coach tunisien Lassâad Chabbi contacté

L'Entente de Sétif, évoluant en Ligue 1 professionnelle de football Mobilis, mène des négociations avec le coach tunisien Lassâad Chabbi pour conduire la barre technique de l'équipe noir et blanc jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction du club.

Les négociations en cours pour trouver un remplaçant à l'entraîneur démissionnaire Toufik Rouabah, «ont atteint un stade avancé et il ne reste que quelques détails à finaliser», a précisé la même source, ajoutant qu'un accord est attendu prochainement.

L'ES Sétif, actuellement classée à la 12e place au championnat national, avait entamé la saison sous la conduite de l'entraîneur allemand Antoine Hey, avant que celui-ci ne soit remplacé lors des trois dernières rencontres par Toufik Rouabah, qui a pour sa part quitté son poste à l'issue de la 11e journée, après le match ayant opposé l'Entente à l'Olympique Akbou, et qui s'est soldé sur un score de parité (1-1).

Ligue 2

Les meilleurs joueurs d'octobre honorés

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a poursuivi son initiative visant à encourager la performance et l'excellence individuelle, en distinguant les meilleurs joueurs du mois d'octobre dans le Championnat de Ligue 2, pour les deux groupes Centre-Ouest et Centre-Est, a indiqué l'instance sur son site officiel. Dans la poule Centre-Ouest, Ahmed Ghennam (CR Témouchent) a été désigné meilleur joueur seniors grâce à ses prestations régulières et son influence sur le jeu de son équipe, qui occupe la tête du classement avec 20 points. Le prix du meilleur joueur U23 est revenu à Saïf-Eddine Belhamel (RC Kouba), récompensé pour son rendement au cours du mois écoulé. Dans la poule Centre-Est, Hichem Okbi (CA Batna) a été élu meilleur joueur seniors après ses performances convaincantes qui ont largement contribué aux bons résultats de son club, deuxième du classement à deux longueurs du leader l'US Biskra. Enfin, le trophée du meilleur joueur U23 a été attribué à Souleymane Konaté (US Chaouia) pour son niveau de jeu constant et ses prestations de qualité.

La 10e journée du championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue mardi, prévoit deux affiches dans le groupe Centre-Ouest entre, respectivement, le leader le CR Témouchent et son poursuivant immédiat, la JS El-Biar, ainsi que le «big» derby d'Alger, entre le RC Kouba et le NA Hussein Dey, alors que dans le groupe Centre-Est, le leader, l'US Biskra évoluera à domicile face à l'USM Annaba.

EN U20

23 joueurs retenus à Sidi Moussa

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a fait appel à 23 joueurs, pour un stage de préparation du 10 au 18 novembre, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi dans un communiqué.

Sur les 23 joueurs convoqués, huit éléments évoluent en Europe.

Lors du dernier stage effectué en octobre dans la capitale ivoirienne, Abidjan, les juniors algériens avaient disputé deux matchs amicaux face à leurs homologues ivoiriens. Le premier s'est soldé sur un score nul (0-0), alors que le second a été remporté par les Algériens (1-0).

La sélection algérienne des U20 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 en mars prochain.

Comité paralympique africain

Sid Ahmed Elasri élu président de la région Afrique du Nord

L'Algérie a consolidé sa présence au sein des instances sportives africaines avec l'élection de Sid Ahmed Elasri, président de la Fédération algérienne handisport (FAH), à la tête de la région Afrique du Nord du Comité paralympique africain (CPA), à l'issue des travaux du congrès et des assemblées générale ordinaire et électorale de l'instance, tenus à Accra (Ghana) du 7 au 9 novembre.

La FAH a qualifié lundi sur sa page officielle sur les réseaux sociaux cette élection d'«étape charnière qui confirme le retour de l'Algérie à sa place naturelle au sein de l'espace paralympique africain, en tant qu'acteur majeur et partenaire stratégique dans le développement du sport pour personnes en situation de handicap».

Elle a souligné, en outre, que cette distinction «traduit la confiance accordée par les pays de la région à l'expérience et au leadership de l'Algérie, ainsi que son engagement dans la promotion d'une gouvernance sportive inclusive et solidaire à l'échelle africaine».

La fédération a, par ailleurs, salué le «soutien politique et institutionnel» du ministère des Sports, qui «réflète la volonté de l'Etat algérien à renforcer la présence des compétences nationales au sein des instances africaines et internationales».

Dans ses nouvelles fonctions, M. Elasri sera chargé de coordonner les activités entre les Comités paralympiques nationaux d'Afrique

du Nord, de promouvoir les programmes régionaux de développement du sport paralympique et de représenter la région au sein des organes décisionnels du Comité paralympique africain.

Créé en 1987, le CPA est l'organisme continental affilié au Comité international paralympique (IPC). Il regroupe une cinquantaine de Comités nationaux africains et oeuvre à la promotion du sport paralympique, la formation des cadres et l'intégration des athlètes africains dans les compétitions internationales, notamment les Jeux paralympiques. L'Afrique est divisée au sein du CPA en cinq zones géographiques (Nord, Ouest, Est, Centre et Sud), chacune disposant d'une présidence régionale chargée de coordonner les actions et de développer les politiques locales. L'élection de M. Elasri intervient dans un contexte de progression continue du handisport algérien, marquée par les performances remarquables des athlètes algériens aux Jeux paralympiques et aux compétitions africaines récentes. La Fédération algérienne handisport a réaffirmé, enfin, sa volonté de poursuivre la coopération avec le ministère des Sports ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, afin de «promouvoir le sport paralympique, défendre les intérêts des athlètes et consolider la présence de l'Algérie au sein des instances africaines de décision».

Turquie

Le scandale des paris s'amplifie

Un tribunal d'Istanbul a ordonné lundi le placement en détention provisoire de six arbitres turcs soupçonnés d'être impliqués dans une vaste affaire de paris, au moment où la Fédération turque de football élargissait ses investigations à plus de 1.000 joueurs. Un juge a également décidé de l'incarcération du président d'Eyüpspor, un club de première division turque, dans le cadre des mêmes investigations. Onze arbitres gardés à vue depuis vendredi ont eux été remis en liberté sous contrôle judiciaire lundi par la justice turque, qui enquête notamment sur des soupçons de matches truqués.

Les six arbitres envoyés en détention officiaient en tant qu'arbitres assistants en troisième et quatrième divisions, selon le site de la Fédération turque de football (TFF). En parallèle, la TFF a annoncé lundi soir la convocation devant son conseil de discipline de 1.024 footballeurs du pays accusés d'avoir parié sur des matches en dépit de l'interdiction qui leur en est faite. Les championnats de troisième et quatrième divisions du pays, dans lesquels évoluent plus de 900 des joueurs incriminés, sont suspendus pendant deux semaines, a annoncé la TFF, qui prévoit de tenir une réunion extraordinaire mardi. Vingt-sept des joueurs soupçonnés d'avoir placé des paris évoluent en première division, dont l'international turc Eren Elmali, défenseur de Galatasaray.

Le 27 octobre, une enquête de la Fédération turque de football sur 571 arbitres des ligues professionnelles de football turques avait révélé que 152 d'entre eux, dont 22 officient en première division, «pariaient activement» sur des matches. La TFF a suspendu dans la foulée 149 arbitres pour des durées allant de huit à douze mois, promettant de «nettoyer» le football turc. Dans un communiqué commun, ces arbitres ont affirmé qu'aucun d'entre eux n'avait jamais parié sur un match qu'il dirigeait. Certains assurent également que leurs paris remontent à une époque où ils étaient arbitres amateurs.

Belgique

Courtois out

Le gardien international belge du Real Madrid, Thibaut Courtois, victime d'une lésion à un adducteur, contractée dimanche en Liga face au Rayo Vallecano (0-0), a déclaré forfait pour les deux derniers matchs des «Diables Rouges», aux qualifications du Mondial-2026 de football, contre le Kazakhstan et le Liechtenstein, a annoncé son club lundi.

«A la suite d'examens effectués aujourd'hui sur notre joueur Thibaut Courtois par les services médicaux du Real Madrid, il a été diagnostiqué une lésion du muscle adducteur long de la jambe droite», précise le club Merengue dans un communiqué.

Le Real Madrid ne précise pas la durée estimée de l'absence du gardien de but, qui serait selon la presse espagnole d'une durée de dix à 12 jours. Courtois (33 ans) pourrait donc être de retour pour le match de Liga du club madrilène contre Elche le 23 novembre.

Dans le cadre des deux dernières journées du groupe J des qualifications pour la Coupe du monde, dont elle occupe la première place, la Belgique doit aller rencontrer le Kazakhstan le samedi 15 novembre avant d'accueillir le Liechtenstein le 18.

Real Madrid

Rodrygo résigné à partir

Le malaise grandit au Real Madrid. Rodrygo, longtemps présenté comme l'un des visages de l'avenir merengue, semble aujourd'hui résigné. Relégué dans la hiérarchie offensive et lassé d'un temps de jeu famélique, le Brésilien de 24 ans envisage sérieusement de tourner la page dès cet hiver.



L'ailier, sous contrat jusqu'en 2028, n'entre plus dans les plans de Xabi Alonso et semble s'être résigné à quitter la capitale espagnole. L'histoire de Rodrygo au Real Madrid ressemblait à un conte promis à briller dans la durée. Recruté en 2019 à seulement 18 ans, l'attaquant brésilien s'était rapidement illustré par son sens du but et sa polyvalence. Mais depuis deux saisons, la dynamique s'est inversée. Déjà mis en retrait sous Carlo Ancelotti, Rodrygo vit désormais une situation encore plus compliquée sous Xabi Alonso, nommé à la tête des Merengues à l'été 2024. En treize apparitions toutes compétitions confondues, le joueur formé à Santos ne compte que deux passes décisives, un bilan bien loin de ses ambitions.

Sa place dans la hiérarchie offensive est aujourd'hui menacée par la montée en puissance de jeunes talents comme Arda Güler et Franco Mastantuono. Dans un effectif où la concurrence fait rage, Rodrygo ne trouve plus l'espace pour s'exprimer. «Tant que Madrid me veut, je serai là», déclarait-il encore en début de saison. Mais la patience du joueur semble désormais atteindre ses limites.

Le divorce est acté

D'après les informations d'ESPN Brasil, Rodrygo aurait confié à son entourage son profond malaise et son envie de changement. Le joueur, lassé de son statut de remplaçant, songerait à un départ dès le mercato hivernal. Une situation que le Real Madrid ne cher-

cherait plus à empêcher : le club, conscient de la frustration de son ailier, se montrerait ouvert à une vente en cas d'offre jugée raisonnable. En interne, la direction n'écarter pas un transfert si l'opération permet de rééquilibrer un secteur offensif devenu saturé.

Sous contrat jusqu'en 2028, Rodrygo garde une belle cote sur le marché. L'été dernier, sa valeur oscillait entre 80 et 100 millions d'euros, selon les estimations du Real. Ce montant pourrait toutefois être revu à la baisse, les dirigeants madrilènes sachant que la situation sportive du joueur pèse sur sa valorisation. L'objectif serait de trouver une issue bénéfique pour toutes les parties avant que la frustration ne se transforme en rupture définitive.

Sa prochaine destination est choisie

Parmi les options qui s'offrent à lui, Rodrygo privilégierait un départ vers la Premier League, un championnat qu'il admire depuis toujours. Déjà évoqué du côté de Chelsea et Arsenal l'été dernier, l'international brésilien (34 sélections, 9 buts) verrait dans le football anglais une nouvelle chance de relancer sa carrière avant la Coupe du monde 2026. L'idée d'évoluer dans un environnement où la vitesse et l'intensité sont reines correspond pleinement à son profil.

Pour le moment, aucune offre concrète n'a été transmise, mais les prochains mois pourraient être décisifs. Si un club anglais venait à manifester un réel intérêt, le Real Madrid serait disposé à étudier l'offre aux côtés de l'entourage du joueur. Après six saisons en Espagne, Rodrygo semble prêt à entamer un nouveau chapitre, conscient qu'un départ pourrait lui offrir l'exposition nécessaire pour regagner sa place au sein de la Seleção.

FC Santos

Neymar objet de critiques

Neymar (33 ans) exaspère beaucoup de suiveurs du championnat brésilien. Le comportement de la star brésilienne dimanche lors de la défaite de Santos, son équipe, contre Flamengo (3-2) suscite de vives critiques. Titulaire pour la première fois depuis deux mois, le joueur est apparu très agité en écopant d'un carton jaune pour protestation avant de vivement critiquer l'arbitre lors de l'interview de la mi-temps. Il s'est aussi impatienté contre ses équipiers en traversant le terrain pour tirer un six mètres, avant de s'en prendre à son entraîneur qui l'a remplacé en fin de match. Vexé, il n'a pas suivi les dernières minutes depuis le banc de touche.

«Se plaindre de l'arbitre ou quitter le terrain prématurément n'est pas constructif pour l'équipe»

Neto, ancien joueur brésilien devenu consultant, s'est emporté contre l'ancien joueur du PSG qui mène, selon lui, Santos directement vers la relégation vers

la Serie B alors que l'équipe est actuellement relégable. «Pendant que vous, les supporters de Santos, pensez que ce type va sauver Santos... vous allez être relégués en Serie B à cause de lui et du président. C'est la faute de Neymar! Vous verrez comme Santos est différent sans lui.»

Une autre voix qui compte au Brésil a aussi dénoncé l'attitude de l'ancien joueur du FC Barcelone (2013-2017). Vanderlei Luxemburgo, ancien sélectionneur du Brésil (1998-2000) passé sur le banc du Real Madrid (2004-2005), a brièvement entraîné le brillant meneur de jeu à ses débuts avec Santos en 2009. Et le technicien de 73 ans, qui entraîne depuis plus de 40 ans, invite le joueur à montrer l'exemple d'une autre manière.

Neymar répond avec une photo de Kobe Bryant

«On m'a souvent interrogé sur l'attitude de Neymar lors du match contre Flamengo», a-t-il écrit sur Instagram. «Un vrai leader ne se contente pas de motiver son équipe par les mots, il la motive par les actes. Neymar est un joueur exceptionnel, mais son leadership se manifeste surtout dans sa réaction face aux difficultés. Se plaindre de l'arbitre ou quitter le terrain prématurément n'est pas constructif pour l'équipe. Pour progresser, il faut continuer à courir, encourager ses coéquipiers et les soutenir jusqu'à la dernière minute. Être un leader, c'est transformer la frustration en énergie collective. Le nom compte, mais l'exemple compte encore plus. Le football est un sport d'équipe. Et ceux qui aspirent à être des leaders doivent inspirer les autres par leurs actes, et pas seulement par leurs paroles.»

Neymar a, lui, réagi aux critiques par un post énigmatique sur Instagram avec une photo de l'ancienne superstar de NBA, Kobe Bryant (dont il était proche, avant sa mort accidentelle en 2020). L'ancien joueur des Lakers y apparaît impassible devant un ballon à quelques centimètres de son visage. Aucune légende n'apparaît sur la publication de Neymar, qui semble vouloir rester de marbre face aux réactions indignées.



LES MOTS CROISÉS

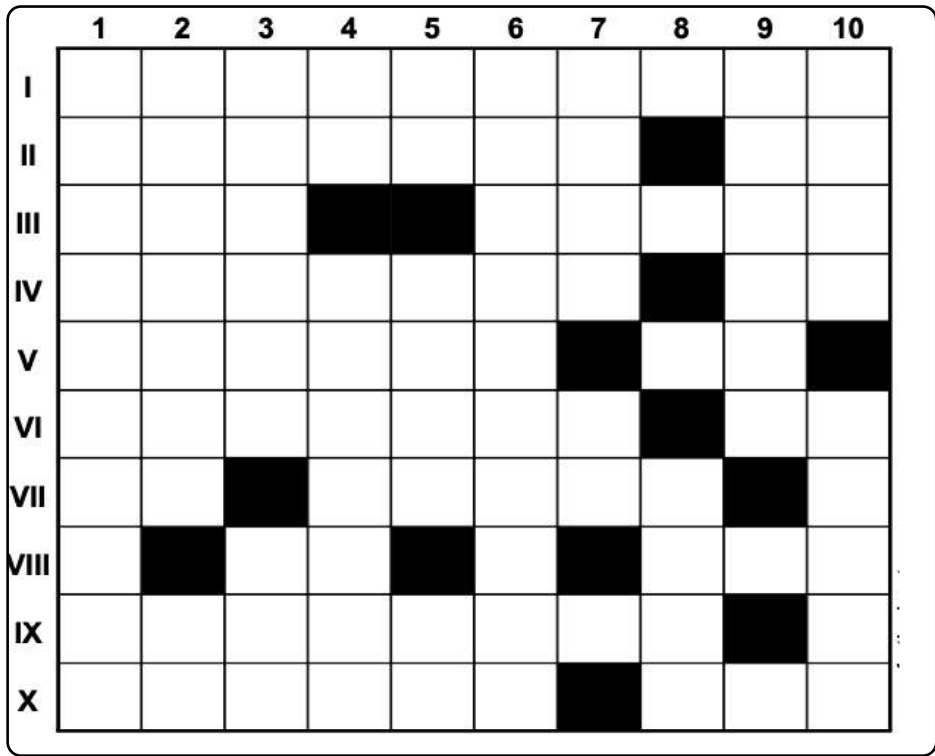
LES MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Prêcède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outreAtlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.



MOTS MÊLÉS

- CENTAURE

CERBERE

CHIMERE

CYCLOPE

DJINN

DRACULA

DRAGON

ELFE

FANTOME

FARFADET

GARGANTUA
- GARGOUILLE

GEANT

GOBELIN

GOLEM

GORGONE

GOULE

GRIFFON

HOBBIT

HYDRE

KORRIGAN

LICORNE
- LOUP

MELUSINE

MINOTAURE

MONSTRE

NAGA

NAIN

NIXE

NYMPHE

OGRE

ONDINE

PEGASE
- PSYCHE

SATAN

SIRENE

SORCIERE

SPHINX

TROLL

VAMPIRE

VOUIVRE

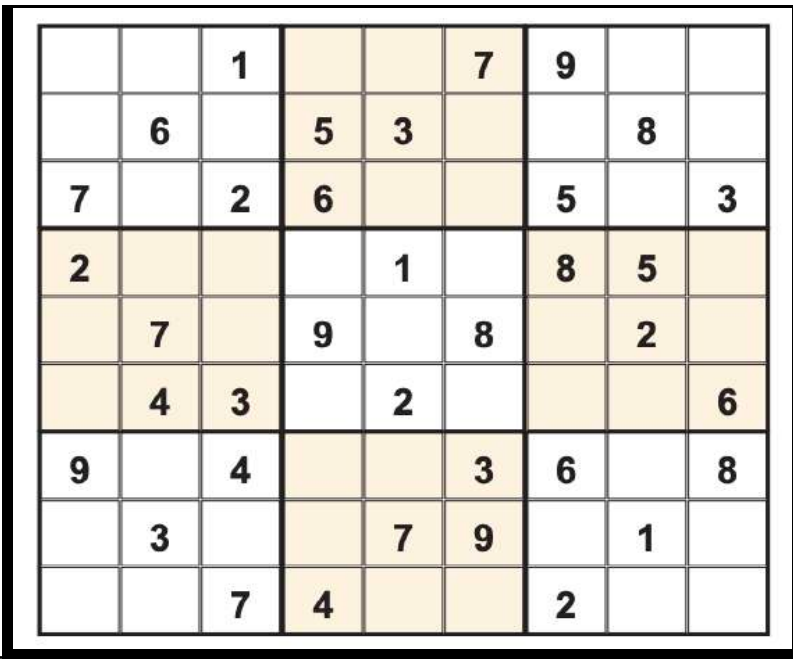
YETI

ZOMBIE

Le mot-mystère est : amortisseursx

NIXESAGEPDJINNCL
IGELLIUOGRAGRGM
LORRHERTSNOMOEC
EEUIUYRENISULEM
BFARFADETALORKQ
OLTELFTRIIEGBOGZ
GENRNOOOECERGOO
UEEMORUNNRRIARM
PTCYCLOPEIEOAGB
SPHINXLCGRMISOI
YDRACULAISSIRENE
CNEMOTNAFLHPIEY
HOBBITNAEGCAMEE
ENIDNOGARDNATAS
AGANYMPHERVIOV

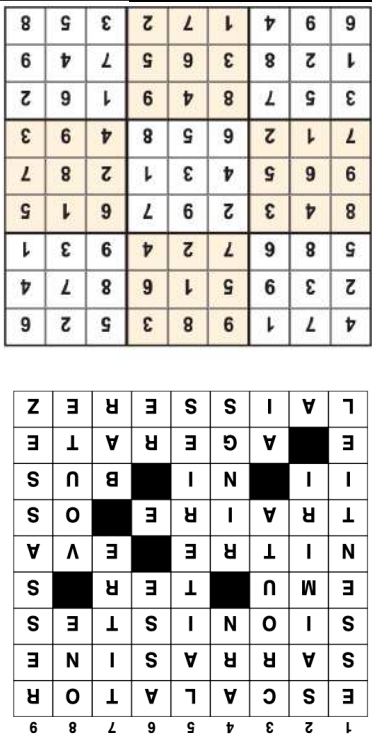
SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



Hommage à une légende de la chanson algérienne

Kamal Hamadi, le maître des mots et des mélodies célébré à Tizi Ouzou

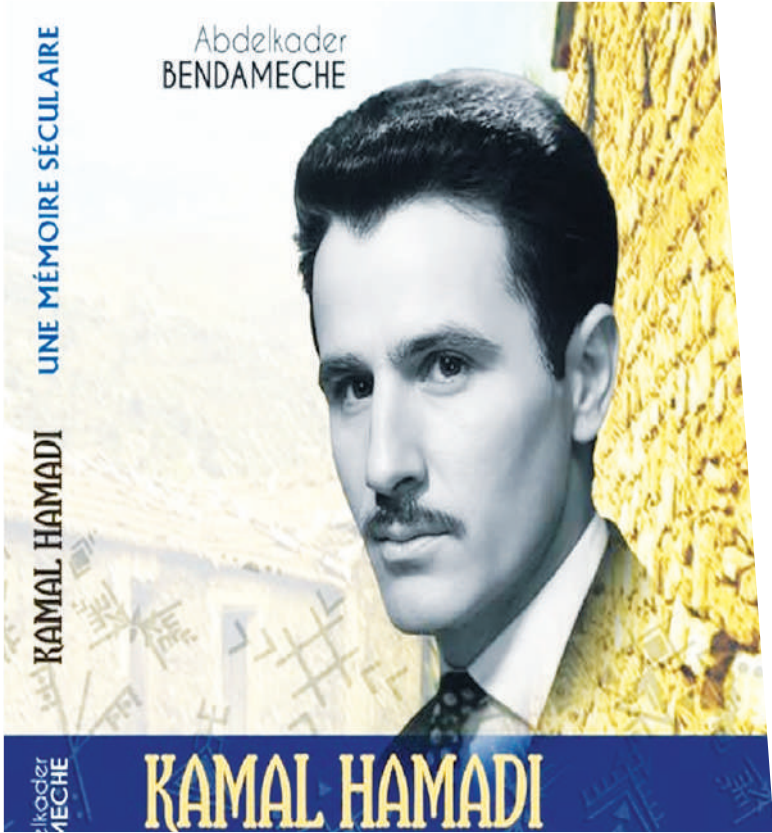
À la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, un « hommage » empreint d'émotion a été rendu au compositeur et poète Kamal Hamadi, figure majeure de la chanson algérienne. La présentation d'un ouvrage consacré à son parcours, signé Abdelkader Bendaâmache, s'est transformée en un vibrant moment de mémoire et de reconnaissance.

■ Samy Terki

Ce qui devait être une simple présentation de livre s'est mué, la semaine dernière, en un hommage d'une intensité rare. À la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, artistes, mélomanes et figures de la chanson algérienne se sont retrouvés pour saluer le parcours exceptionnel de Kamal Hamadi, de son vrai nom Larbi Zeggane, disparu en 2021. L'événement, organisé à l'occasion de la parution de Kamal Hamadi, une mémoire séculaire (un ouvrage signé Abdelkader Bendaâmache et édité par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG)), a pris les allures d'une célébration nationale de la mémoire artistique. Parmi les personnalités venues honorer le maestro, deux monuments de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet et Akli Yahiatène. Leur présence, saluée par une foule nombreuse et émue, a donné à la cérémonie la dimension d'un véritable rendez-vous intergénérationnel. Dans la salle comble, se mêlaient émotion, gratitude et souvenirs, partagés par un public venu de tout le pays pour rendre hommage à celui qui fut à la fois poète, compositeur, interprète et passeur de mémoire. Sous l'impulsion de la directrice de la Maison de la culture, Nabila Goumeziane, la cérémonie a pris les accents d'une fête populaire, empreinte de dignité et de chaleur. « Quelle émotion profonde et quel honneur d'avoir rendu hommage à un monument de notre patrimoine artistique, Kamal Hamadi, figure emblématique de la culture algérienne et de la mémoire collective », a confié Mme Goumeziane, visiblement émue. Et d'ajouter : « Cet instant restera gravé comme un moment historique, marqué par la présence des plus grandes icônes de notre culture ». Aux côtés d'Aït Menguellet et Yahiatène, étaient présents Mdjahed Hamid, Omar Fetmouche, Hassen El Hadj, ainsi que de nombreux acteurs du monde culturel venus partager un même sentiment, la reconnaissance envers un homme qui a façonné une partie du paysage musical algérien. Pour beaucoup, Kamal Hamadi

fut un créateur visionnaire, à la fois poète et pédagogue, qui a su conjuguer exigence artistique et fidélité à ses racines. L'auteur du livre, Abdelkader Bendaâmache, retrace dans son ouvrage un parcours d'une richesse exceptionnelle. De ses débuts dans les années 1950 à son rôle de producteur et chef d'orchestre à la radio nationale, Kamal Hamadi a accompagné l'évolution de la chanson algérienne moderne, en langue arabe comme en kabyle. Il a écrit ou composé pour des géants, Lounis Aït Menguellet, El Hadj M'hamed El Anka, Salah Sadaoui, Boudjemaâ El Ankis, Cheb Mami, Karima et Nora, Hnifa, Youcef Abdjaoui, Rabah Driassa, Slimane Azem, Dahmane El Harrachi, Ahmed Wahbi, Blaoui El Houari... Une liste qui dit tout de son influence. Dans les années 1960 et 1970, il fut également une voix familière des auditeurs

de la Chaîne II, où il anima plusieurs émissions devenues cultes, telles que Lasrar n d unith ou Music Hall. Il composa aussi des opérettes à caractère social et historique, affirmant son attachement à la mémoire populaire. À Tizi Ouzou, cet hommage a donc pris la forme d'une transmission. Entre souvenirs, chants et témoignages, le public a célébré un homme dont l'œuvre continue de traverser les générations. « J'ai senti, au cœur de cette rencontre, la force du lien qui unit nos artistes et notre société autour des valeurs de la culture, de la mémoire et de la fidélité à nos racines », a conclu Nabila Goumeziane. Une fidélité que Kamal Hamadi, poète de l'exil et des luttes, aura incarnée toute sa vie.



Mémoire antique et identité algérienne

Driss Reffas ressuscite Robba, la rebelle berbère qui défia Rome

■ Samy Terki

Sur le stand des éditions Casbah, lors de la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger, un écrivain captivait son auditoire par la passion de son récit et la précision de ses références historiques. Driss Reffas, auteur, chercheur et homme de lettres, présentait son nouvel ouvrage, Robba, la berbère donatiste. Derrière ce titre se cache une entreprise à la fois scientifique et mémorielle : restituer la vérité sur une femme amazighe qui osa, au Ve siècle, défier la domination romaine en Numidie. Loin d'une fiction romanesque, le livre s'appuie sur des recherches approfondies menées pendant plus de deux décennies entre Mascara, Sfisef et Bouhanifia, anciennes cités donatistes. Reffas y retrace la vie de Robba et de son frère Honoratus, évêque donatiste de la contrée d'Aqua Sirens, dans un contexte de tensions politiques et religieuses marquées par la confrontation entre l'Église catholique, soutenue par Rome, et la doctrine donatiste, profondément enracinée dans la société nord-africaine. « Dans la région où j'habite, il existe une montagne appelée Djebel Robba. En lisant l'histoire des donatistes et en menant mes recherches à Beniiane, j'ai découvert la trace de Robba et de son frère Honoratus. De là est née une étude de vingt-trois ans sur le donatisme et sur cette femme qui a symbolisé la résistance face à l'impérialisme romain », confie l'auteur. Robba, selon Reffas, fut une figure de courage et de foi, assassinée le 24 mars 434 après J.-C., à l'âge de 50 ans, par des colons berbères romanisés agissant pour le compte de Rome. Son corps repose sous la basilique de Robba, mise au jour en 1898 par l'archéologue Stéphane Gsell. Son épitaphe, transférée depuis au musée du Louvre, demeure l'un des rares témoignages tangibles de cette période où l'Afrique du Nord était un champ de luttes spirituelles et politiques. Le livre met en lumière cette époque tourmentée où Saint Augustin, évêque d'Hippone, menait la répression contre les donatistes au nom de l'unité de l'Église. Reffas, sans nier la stature intellectuelle d'Augustin, rappelle qu'il fut « le vassal de Rome », représentant d'un ordre impérial qui tenta d'étouffer un mouvement religieux profondément enraciné dans la culture amazighe. Le donatisme, explique-t-il, reposait sur une conception autochtone du sacré : une église propre, un baptême distinct, une foi ancrée dans les villages et les montagnes de Numidie, loin des cités romanisées. L'auteur raconte comment, après les édits anti-donatistes, les fidèles entrèrent dans la clandestinité avant de reprendre leurs activités avec l'arrivée des Vandales en 429. Le siège d'Hippone, la mort de Saint Augustin l'année suivante, puis la révolte de Robba, marquent la dernière grande flambée de résistance religieuse et identitaire avant la domination byzantine. « C'est par souci de vérité que j'ai écrit ce livre. Robba m'a fait découvrir la Numidie », dit Reffas avec émotion. Son écriture, à la fois rigoureuse et poétique, vise à redonner à l'Algérie antique ses visages et ses voix oubliées. Originaire de Sfisef, Driss Reffas n'est pas seulement écrivain, chirurgien-dentiste de profession, vice-président de la Fédération dentaire africaine et membre du Conseil supérieur des médecins dentistes arabes, il s'investit également dans l'Académie africaine de la paix et l'Organisation de la société civile africaine. Son parcours, à la croisée de la science, de la culture et de la mémoire, témoigne d'un engagement rare. Auteur de Les coquelicots du printemps 37 et Moi, l'indigène de Mercier Lacombe, Reffas voit dans la littérature un rempart contre l'oubli. « En éducation, l'exclusion de la littérature est un signe précurseur de l'obscurantisme », aime-t-il rappeler.

Le TNA

célèbre la jeunesse créatrice et la mémoire de Novembre

Le rideau s'est levé, lundi matin, sur la scène du Théâtre national algérien (TNA), au cœur d'Alger, pour inaugurer la première journée du Forum international des jeunes créateurs. Trois jours placés sous le signe du dialogue artistique et de la mémoire, rassemblant des créateurs venus d'Algérie, d'Égypte, du Yémen, du Sahara occidental, de Tunisie et d'Espagne. Organisée par l'association El Kalima pour la culture et les médias, présidée par Ahmed Bouchikhi, cette manifestation culturelle se déroule sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts. Elle s'inscrit dans la continuité des initiatives visant à faire d'Alger un carrefour d'échanges culturels et une capitale artistique du monde arabe. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la lecture, au nom de la ministre Malika Bendouda, d'un message de bienvenue prononcé par son chef de cabinet, Mohamed Sidi Moussa. Dans son allocution, la ministre a salué « la force noble que représentent les créateurs, car la création est

une langue universelle qui dépasse toutes les frontières ». S'adressant à la jeunesse présente dans la salle, elle a souligné que ces artistes « incarnent le capital symbolique et inestimable de la nation, porteurs de la responsabilité de remodeler les consciences et d'embellir l'existence ». Elle a également réaffirmé la volonté du ministère d'« ouvrir les portes et de garantir les plateformes aux créateurs », convaincue que leurs œuvres « participent d'un projet civilisationnel capable de répondre aux grandes questions du siècle ». Et de conclure : « Dans chaque poème, tableau, rythme ou design que vous présentez, je vois une initiative pour redéfinir l'essence de l'humain ». Parmi les invités de marque figuraient le directeur général de la Sécurité nationale, les ambassadeurs d'Égypte et du Yémen, ainsi que de nombreuses personnalités du monde culturel et diplomatique. Placée sous le slogan évocateur « Nos créations préservent la mémoire », la rencontre a donné la parole à des artistes issus de différents horizons culturels. Le poète yéménite Zine

Laâbidine Tobaïbi, en visite pour la seconde fois à Alger, a exprimé son admiration pour « un pays qui a fait de la culture un pont entre les peuples et un instrument de liberté ». Il a salué l'engagement de l'État algérien à « renforcer les liens d'affection et de mémoire par la culture ». Son compatriote, l'ambassadeur du Yémen Ali Elyazidi, a pour sa part remercié les organisateurs pour cet espace d'échanges. Le poète égyptien Mohamed Tayel a, lui aussi, évoqué les liens anciens entre Le Caire et Alger : « Deux nations unies dans la préservation de la mémoire et la fidélité à leurs martyrs. » Son poème El Mourhafoune (Les sensibles), dédié aux créateurs et à la douleur du monde, a été longuement applaudi. Le TNA a ensuite vibré au rythme des instruments et des voix. Le musicien sahraoui Mahmoud Othmane a envoûté l'auditoire avec les sonorités profondes de son guembri, entre dunes et chants ancestraux. Puis, dans un moment suspendu, le duo formé par la violoniste espagnole Nadia Karmouna et l'Algérienne Nour El Houda

El Atraoui (Skikda) a livré une pièce d'une rare intensité, tissant un dialogue entre l'Andalousie et la Méditerranée algérienne. L'art visuel a également occupé une place centrale. Le président de l'association Lamassat, Fouad Bellaâ, a salué « une organisation exemplaire qui replace la création plastique au cœur du dialogue culturel ». Il a présenté les œuvres d'une jeune génération d'artistes algériens et étrangers : Mohamed Yacine Chokrani (Saïda), Hana Aïb (Guelma), Djihane Khiari (Tébessa), Nessrine Laâdjimi (Sétif) et la Tunisienne Leïla Ayari. Leurs tableaux, inspirés par la mémoire révolutionnaire, explorent le rapport entre histoire et imaginaire collectif. Le poète libyen Houd El Amani a livré, quant à lui, un texte vibrant dédié à sa grand-mère, symbole de résistance et de transmission. « Revenir en Algérie, terre révolutionnaire, est toujours un retour à la source », a-t-il déclaré. Le poète algérien Amine Boukhari (Mostaganem) a clos la séance par un texte dédié aux martyrs, unissant ferveur, lyrisme et musique des mots.

16

Alger

16°

Ouargla

21°

Oran

18°

Constantine

12°

05:46

12:31

15:25

17:49

19:11

Journée de sensibilisation sur le cancer de la prostate à Taga Ouzemour

La résidence universitaire de Targa Ouzemour a organisé hier une journée spéciale dans le cadre de « Novembre bleu », le mois dédié à la sensibilisation au cancer de la prostate. Avec la participation de professionnels de santé, dont le Dr Bouchefa, urologue, et les Drs Mira et Hadjout, médecins généralistes, l'initiative cherche à informer le personnel et les étudiants sur l'importance d'un dépistage précoce pour lutter contre cette maladie.

Une campagne à Londres en faveur des prisonniers palestiniens

Des affiches rouges ont envahi depuis hier les rues de Westminster, à Londres, dans le cadre d'une nouvelle campagne symbolique intitulée « Libérez les otages palestiniens ». Cette campagne vise à attirer l'attention du public britannique et international sur le sort de milliers de prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation israélienne, et à mettre en lumière leur souffrance prolongée depuis des années. Cette campagne, qui a suscité une forte mobilisation de bénévoles et d'activistes, rappelle qu'environ 9 100 Palestiniens sont actuellement détenus par Israël, qualifiés d'« otages » par les organisateurs, dont 3 544 sont en détention administrative sans procès, 400 sont des enfants, 53 sont des femmes, 16 sont des médecins et 300 sont condamnés à perpétuité.

Emmanuel Macron reçoit Mahmoud Abbas

Emmanuel Macron a reçu hier Mahmoud Abbas. La visite du président de l'Autorité palestinienne à Paris s'inscrit, selon un communiqué de l'Élysée, « dans la continuité de la reconnaissance de l'État palestinien ». Le communiqué précise que les discussions entre les deux hommes porteront en premier lieu sur « la mise en œuvre d'un plan de paix et de sécurité pour tous au Moyen-Orient ».

Accident mortel sur la pénétrente à Béjaïa



Hier, à 14 h 24, un tragique accident a eu lieu sur la pénétrente autoroutière Béjaïa-Akbou, à la sortie du tunnel de Sidi Aïch, en direction d'Alger, selon la Protection civile de Béjaïa. Un piéton, un homme âgé de 63 ans, a été mortellement fauché par un véhicule. La victime a été transférée à la morgue de l'hôpital d'Akbou.

Nasri rencontre le président sahraoui en Angola

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a rencontré, lundi soir à Luanda (Angola), le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Cette rencontre, qui a permis de passer en revue les développements de la question sahraouie, s'est tenue en présence du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslem Beisat, de l'ambassadeur d'Algérie en Angola, M. Mounir Bourouba, et du chef de cabinet du Conseil de la nation, Mekhlouf Sahel, précise le communiqué. Pour rappel, le président du Conseil de la nation participe aux célébrations du cinquantenaire de l'indépendance de l'Angola, en qualité de représentant du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mercredi 12 Novembre 2025//N° 1203// PRIX 20DA

Pour renforcer la production locale

Le ministre de l'Industrie mise sur la relance des projets récupérés

Dans le cadre de sa visite à Adrar, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a souligné l'importance de relancer les entreprises et projets récupérés pour dynamiser l'économie locale et nationale. Il a mis en avant la réhabilitation des unités industrielles et l'accompagnement des investissements privés comme leviers de production, de richesse et d'emploi. L'objectif est de renforcer la valeur ajoutée locale tout en consolidant le tissu économique régional et national.

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a indiqué, hier depuis la wilaya d'Adrar, que la relance des entreprises et des projets récupérés permettra de consolider la dynamique économique

« acceptable » de production, représentant une « valeur ajoutée » au tissu industriel local. Il a souligné, à cet égard, que l'appui à l'investissement privé reste une priorité du secteur de l'industrie, réaffirmant l'engagement de ses services à accompagner les entreprises « sérieuses », à améliorer le climat des affaires et à réunir les conditions nécessaires à la hausse du niveau de production et à la promotion de la valeur ajoutée locale. Bachir a également mis en avant les potentialités recelées par la wilaya d'Adrar l'habilitant à se constituer en pôle industriel équilibré, avec la relance des projets récupérés et leur réhabilitation, à la faveur de la dynamique que connaît la région dans le domaine de l'investissement privé. Il a ajouté, dans ce même contexte, que les efforts seront poursuivis, avec le concours des autorités locales, pour concrétiser une « efficacité » de ces projets et le renforcement de leur contribution à la génération de richesses et d'emplois, selon un mode de gestion basé sur « la bonne gouvernance, la viabilité économique et la valorisation des ressources locales ». Au terme de sa visite de travail, le ministre de l'Industrie a visité deux entreprises privées spécialisées dans les constructions métalliques et la production de lait subventionné. Il a inspecté, en outre, une minoterie récupérée et transférée au groupe Agrodif, où un exposé lui a été fait sur la réhabilitation de cette unité pour atteindre sa production de 400 quintaux/jour, ainsi que sur le projet de réalisation d'une nouvelle ligne de production d'une capacité de 1.000 quintaux/jour, portant ainsi la capacité globale à 1.400 quintaux/jour.

Ils deviennent ambassadeurs de l'amitié algéro-chinoise

Cinq jeunes Algériens brillent dans un projet culturel

Lundi dernier, à Alger, cinq jeunes Algériens ont été récompensés lors de la cérémonie de remise des prix du projet culturel sino-algérien « À la recherche de jeunes ambassadeurs culturels algériens-chinois ». Ces lauréats se sont distingués par des exposés variés sur le thème « Le rapprochement culturel entre l'Algérie et la Chine ». La cérémonie s'est tenue en présence de figures de marque : la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, le ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, ainsi que le conseiller économique et commercial de l'ambassade de Chine en Algérie, représentant l'ambassadeur. Étaient également présents le représentant du bureau Afrique du groupe Sinopec, Smail Debeche, président de l'Association d'amitié algéro-chinoise, ainsi que des représentants des sociétés Sonatrach et Sinopec. Dans son allocution, Mme Bendouda a rappelé les relations historiques d'amitié entre l'Algérie et la Chine et leur partenariat stratégique global, soulignant que « la culture demeure le meilleur ambassadeur pour tisser des liens d'amitié » et que « la politique culturelle ne saurait réussir sans la participation de l'ensemble des institutions de l'État, notamment des entreprises économiques ». De son côté, M. Debeche a estimé que ce projet « reflète la dimension culturelle, véritable enjeu de la pérennité et du renforcement des relations entre les nations », relevant que « les jeunes lauréats seront désormais les ambassadeurs de l'Algérie en Chine ». Le président de l'Association d'amitié algéro-chinoise a souligné que cet événement « reflète le niveau atteint par les relations algéro-chinoises, notamment après la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine en 2023, au cours de laquelle 19 accords de coopération bilatérale ont été signés dans plusieurs domaines », rappelant également l'ouverture pour la première fois en Algérie de l'Institut chinois Confucius. Le titre de « Jeunes ambassadeurs culturels algériens-chinois » a été décerné à Haridi Wissam Nour El Yakine, Lalali Merouane, Baïra Zineb, Chahrazed Bouzana et Setti Zakia, qui ont participé avec leurs propres projets, consistant en de courtes vidéos portant principalement sur la culture et la langue chinoises, exprimant ainsi leur vision sur les relations culturelles entre l'Algérie et la Chine.

Youcef Belmehdi visite l'exposition du Pèlerinage à Djeddah

Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a visité hier les différents pavillons du congrès et de l'exposition autour du pèlerinage 1447 H à Djeddah, en Arabie saoudite, en compagnie du consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Alam, du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra, le Dr Tahar Braik, et de la délégation qui l'accompagnait. Au cours de cette visite, il a pu découvrir les différents stands participant au salon, s'entretenir avec des opérateurs, des partenaires et des acteurs du secteur du pèlerinage, ainsi que rencontrer plusieurs propriétaires d'agences de tourisme et de voyages algériennes participant à cet événement international. Cette visite a également permis d'échanger des expériences et de découvrir les derniers services et initiatives techniques et organisationnels destinés aux pèlerins, dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences visant à améliorer la qualité des services offerts aux pèlerins algériens et à leur garantir l'accomplissement de leurs rites dans les meilleures conditions.